



UQÀM

INSTITUT D'ÉTUDES  
INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

[WWW.IEIM.UQAM.CA](http://WWW.IEIM.UQAM.CA)

# Le secteur associatif de la jeunesse haïtienne : perspectives de concertation pour l'émergence d'un État démocratique

Carnet de recherche

Soutenu par :



**IDRC • CRDI**

International Development Research Centre  
Centre de recherches pour le développement international

Canada 

### **Équipe de recherche**

Hudson Michel, coordination  
Marie-Claude Savard, direction scientifique  
François Audet, direction scientifique  
Grégory Casimir  
Rico Chéristin  
Edelyn Dorismond  
Abdonel Doudou  
Eunide Louis  
Guypsy Michel  
Henri-Paul Normandin  
Job Pierre-Louis

### **Avec la participation de :**

Rosny Cadet  
Solages Cenejuste  
Jhonn Ivelet Charélus  
Denise Charles  
Macsauly Charles  
Albert Pierre Paul Joseph  
Kattiana Duverneau Osias  
Darline Eugène  
Illionor Louis  
Wislet Morose  
Célia Romulus  
Witchner Orméus

Institut d'études internationales de Montréal  
Université du Québec à Montréal  
400, rue Sainte-Catherine Est  
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin  
Montréal (Québec) H2L 3C5  
514 987-3667  
[ieim@uqam.ca](mailto:ieim@uqam.ca)  
[www.ieim.uqam.ca](http://www.ieim.uqam.ca)

UQÀM



**Institut d'études  
internationales  
de Montréal**

## Table des matières

Rezime Ekzekitif .....	1
Résumé exécutif.....	4
Introduction.....	8
Objectif de la recherche.....	9
Méthodologie et limites .....	10
Structure du carnet.....	11
Portrait synthétique de la jeunesse haïtienne .....	12
Portrait du milieu associatif de la jeunesse en Haïti.....	16
Obstacles à la mobilisation et à la concertation.....	18
Absence et inefficacité de politiques publiques et de soutien étatique.....	18
Instrumentalisation et politisation.....	21
Obstacles administratifs .....	21
Crise de leadership et méfiance généralisée .....	22
Précarité individuelle et collective .....	23
Insécurité et violence.....	24
Le manque de moyens.....	25
L'intervention des ONG étrangères.....	25
Facteurs de mobilisation de la jeunesse.....	26
Les compétences en leadership .....	27
La clarté des objectifs et la communication .....	27
L'exposition aux pratiques de résolution des conflits .....	28
L'autonomie financière .....	29
Exemples d'initiatives de mobilisation et de concertation de la jeunesse.....	29
Le mouvement Scout d'Haïti .....	30
La mobilisation collective Nou Pap Dòmi et le mouvement PetroCaribe .....	31
L'Observatoire de la jeunesse haïtienne.....	32
Propositions et recommandations .....	32
Pour le milieu associatif de la jeunesse.....	33
Pour l'État haïtien .....	34
Pour les bailleurs de fonds et partenaires étrangers.....	36
Pour la jeunesse de la diaspora .....	36
Conclusion .....	37
Bibliographie.....	40

## Rezime Ekzekitif

*La version française est présentée à la page 4.*

Kaye sa a analize wòl ak potansyèl mobilizasyon jenès ayisyen an nan mete kanpe yon leta demokratik nan peyi d Ayiti. Li prezante enfòmasyon ak analiz ki soti nan yon entèvyou ak yon gwoup 6 jèn nan dyaspora ayisyen an ak 10 lòt entèvyou endividyèl ki te fèt ak moun an Ayiti ki gen eksperyans nan mobilizasyon jenès. Rechèch sa a kontinye yon premye etid ki te fèt an 2023 sou wòl aktè yo pou mete kanpe yon leta demokratik ak kòman pou soti nan sitiyan kote ki toujou gen kriz. Kaye sa konsantre sou sektè asosyatif jenès ayisyen an, li vize espesyalman pou kontribye nan yon pi bon konpreyansyon sou wòl li nan mete kanpe espas delibèasyon piblik, konsètasyon ak mobilizasyon.

### **Premye konsta : Yon milye ki melanje, ki gen inegalite epi kote gen plizyè baryè ki anpeche mobilizasyon ak konsètasyon**

Dapre patisipan yo, gen plizyè diferans sosyo-ekonomik ki fè l difisil pou idantifye jenès ayisyèn lan tankou yon sektè. Konsa, li pa posib pou pale de yon "sektè" jenès menm jan ak òganizasyon defans dwa moun, òganizasyon peyizan oswa òganizasyon fanm yo. Nou pral pale pito de yon milye asosyatif, kote paramèt yo fleksib pou entegre yon maksimòm divèsite estrikti ak fòm mobilizasyon sitwayen pou jèn yo ak sa ki pa jèn yo.

Divèsite ki karakterize jenès ayisyèn nan lakòz li eklate, sa vle di chak ti gwoup ap fonksyone pou kont yo, pa gen ase lyen ki ini yo epi pagen bon kowòdinasyon ant diferan asosyasyon jèn yo. Sa anpeche jèn yo mete yo ansanm pou fè vwa yo pase nan enstans leta yo. Leta ayisyen, bò kote pa l, pa te aplike dènye politik jenès la, akòz enstabilite politik epi pagen ase resous ki mete disponib pou sa. Sitiyan sa vin redwi angajman sivik lakay jèn yo. Gen anpil obstak administratif ki rann estrikti òganizasyon jèn yo konplike, sitou sa ki gen pou wè ak finansman ak rekonesans legal. Kòm sitiyan sektè asosyatif jenès la frajil, li pa gen ase opòtinite pou vanse, sa rann yo vilnerab devan devan kèk aktè politik kap itilize yo nan sans enterè pèsonèl yo. Nan yon kontèks kote resous yo ra, angajman jèn yo nan byennèt kominote a souvan gide selon enterè pèsonèl cha grenn jèn. Ensekirite, sitou nan vil yo (Pòtoprens ak zòn ki antoure l yo), anpeche jèn yo mobilize ak pran angajman sivik. Entèvansyon ONG etranje, konn pafwa gen yon efè negatif sou otonomi aktè asosyatif jenès yo.

Anplis eleman sa yo nou deja mansyone yo, rechèch la fè soti faktè ki afekte mobilizasyon ak patisipasyon jèn yo:

- Kontèks sosyopolitik la nan denyè ane yo kreye laperèz kay jèn yo, sa ki lakòz yo vin chanje abitud.
- Moun ki fòmè kap kite peyi a akòz ensekirite. Sa kontribye nan afeblisman sektè asosyatif jèn yo ak potansyèl yo genyen.

- Pagen ase modèl nan sosyete a ki bay jèn yo anvi pou swiv yo ak imite yo. Moun oubyen mouvman asosyatif ki ta ka plis sèvi kòm modèl nan sektè a, souvan yo pa nan peyi a.
- Vilnerabilite finansyè jèn yo rann yo limite. Lè yon jèn jwenn yon opòtinite, sa konn lakòz li pagen gen agajman kominotè ankò.
- Konfyans ki manke nan mitan jèn yo rann mobilizasyon pa ka dire pou lontan. Sa ki fè gen plis mefyans, se paske lè kèk jèn rive poze aksyon ki gen rapò ak enterè yo olye enterè gwoup yo ladan l lan. Se la, dezakò yo souvan soti epi sa kraze mouvman jèn yo oubyen li rann mouvman yo manke aktif.
- Jèn yo pa resevwa ase rekonesans, sa ki lakòz yo manke konfyans nan enstitisyon piblik yo ak nan aktè enstitisyonèl yo ki pa montre ase volonte pou entegre jèn yo. Yo pito wè jèn yo tankou yon menas.

### Faktè ki ka favorize mobilizasyon

Rechèch la montre gen plizyè faktè ki ka pèmèt jèn yo mobilize ak konsète. Men kèk pami yo :

- Yon modèl lidèchip kolektif ki favorize apwòch ki chita sou kolaborasyon ak transparans pou ranfòse konfyans ak efikasite òganizasyon jèn yo.
- Objektif yo dwe klè pou tout moun yon fason pou rive defini yon vizyon kolektif epi itilize rezò sosyo yo nan bon kondisyon pou rive fè sansibilizasyon ak mobilizasyon.
- Otonomi finansye mouvman jèn yo enpòtan anpil pou yo ka kenbe otonomi iedeyolojik yo. Yo ka jwenn otonomi sa a nan mete kanpe pwòp sistèm finansman yo tankou kotizasyon manm yo ak kotizasyon moun ki vle sipote kòz jenès la.
- Fòmasyon sou lidèchip ak kòman pou rezoud konfli, sitou mete tematik sa yo byen bonè nan sistèm edikasyon nou an: edikasyon sitwayen, lidèchip ak rezolisyon konfli.

Tout faktè nou site pi wo a ki ka foverize mobilizasyon ak konsètasyon posib nan yon environman ki garanti sekirite kote leta gen posibilite pou mete kanpe tout sèvis debaz moun bezwen pou viv epi mete kanpe yon kad jiridik ki favorize ak ankouraje sitwayen yo pou angaje yo pou kominote yo.

### Rekòmandasyon

Rapò a fè rekòmandasyon bay **aktè kap travay ak jèn yo**. Rekòmandasyon sa yo gen pou wè ak ranfòsman lidèchip ak konsyans sivik kay jèn yo nan mete kanpe pwogram fòmasyon, mete kape modèl òganizasyon ki otonòm nan zafè lajan pou evite yo tonbe nan pyèj politik ak enflyans finansè etnaje yo; ankouraje bon jan patenarya nan mitan òganizasyon yo ki ka pèmèt yo mete resous yo ansanm epi ranfòse kolaborasyon ak rezotaj. Nou rekòmande pou mete kanpe yon plan mobilizasyon ki pa kite okenn kategori dèyè ki ka pèmèt òganizasyon jèn yo mete ansanm pou diskite sou sa ki konsène yo tout; adopte yon modèl lidèchip demokratik ak enklizif pou ka rive kreye yon anbyans kote youn fè lòt konfyans; bay jarèt oubyen mete kanpe espas ki ka pèmèt jèn yo rive mobilize. Nou konseye pou aktè yo gade posibilite pou ta gen patenarya ki devlope ak kèk estrikti ki deja gen agajman nan fè edikasyon sivik ak agajman kominotè pandan plizyè jenerasyon

tankou : MEJ, Jèn pwotestan yo; inspire nou sou modèl ki reyisi ak pibliye istwa jèn ki enplike nan mobilizasyon; epi kreye platfòm dyalòg ki pèmèt patisipasyon fasil epi ki pa kite yon yon kategori sou kote.

Nou fè rekòmandasyon sa yo bay **Leta Ayisyen**, yon fason pou ranfòse patansyalite ak kapasite jèn yo pou yo mobilize : retire tout baryè administratif ki anpeche òganizasyon jèn yo anregistre legalman; mete kanpe yon zouti finansye pou finanse inisyativ jèn yo; kreye yon anviwonman ki garanti sekirite pou fasilite mobilizasyon ak angajman sivik jèn yo; epi entegre edikasyon sitwayen nan nan lekòl yo. Nan yon tan ki pi long, rekòmandasyon sa yo kapab aplike: defini ak aplike politik piblik jènès la ki pran an konsiderasyon tout aspè yo tankou : edikasyon, sekirite, travay, lakilti ak egalite ant tout gwoup san diskriminasyon ki chita sou sèks ak oryantasyon seksyèl. Chak sektè dwe mobilize pou bay jenès la jarèt pou fasilite yon bon jan enklizyon ak devlepman jenès la nan tou dimansyon l.

Nou rekòmande **finansè yo ak patnè etranje** yo pou mete règ ak kondisyon ki pi soup pou jwenn finansman ak pou swivi-evalyasyon; pou yo apiye inisyativ lokal ki soti nan jèn yo menm ki ka sèvi espas pou devlope lidèchip byen bonè ak prepare jèn ki gen pou vin lidè pi devan; rete sou menm liy ak politik piblik jenès ak priyorite nasyonal yo.

Men kèk rekòmandasyon tou ki kapab aplike pou **jenès ayisyen an ki nan dispòra a** : jèn nan dyaspora a ka travay ansanm ak jèn an Ayiti yo pou yo defini objektif ak priyorite nan enterè yo; ranfòse rezo ak koneksyon ant jèn ki nan dyaspora a ak sa ki nan peyi d Ayiti; ankouraje jèn ki nan dyaspora a pou yo entegre yo nan politik peyi a; kreye ak estriktire kèk inisyativ nan nan inivèsite yo; epi apiye jèn yo nan mete kanpe modèl finansman patisipatif kap rann mouvman jèn yo plis otonòm.

## Konklizyon

Ayiti gen yon popilasyon ki jèn. Se yon avantaj li ye pou peyi a si kondisyon yo reyini pou pwofite de divèsite ki genyen nan jenès la. Jèn yo montre yo gen kapasite pou yo pouse chajman pozitif lè yo jwenn posibilite a. Menm lè jèn yo rankontre anpil difikilte, yo kontinye angaje yo, regwoupe yo sou tout sa ki enpòtan pou yo. Rapò sa swete ankouraje jenès ayisyen an pou pran konsyans tout sa li genyen kòm fòs ki kapab mobilize pou travay ansanm pou pwogrè kolektif; nou wè jèn yo pifò lè yo travay ak lòt jèn parèy yo oubyen ak lòt gwoup kòm alye yo kote yo gen posibilite pou devlope bon jan dyalòg, youn ranfòse lòt ak kreye ban jan relasyon.

## Résumé exécutif

Ce carnet examine le rôle et le potentiel de mobilisation de la jeunesse haïtienne dans la création d'un État démocratique. Il présente les données et les analyses qui découlent d'un entretien de groupe comodal avec six personnes de la diaspora haïtienne et dix entretiens individuels semi-dirigés avec des Haïtiens et Haïtiennes ayant une expérience de la mobilisation de la jeunesse. Cette recherche s'inscrit dans la continuité d'une étude exploratoire menée en 2023 sur le rôle des acteurs non étatiques en Haïti et l'émergence d'un État démocratique et une sortie de crise durable. Ce carnet se concentre sur le secteur associatif de la jeunesse haïtienne et vise spécifiquement à contribuer à une meilleure compréhension de son rôle dans l'instauration d'espaces de délibération publique, de concertation et de mobilisation.

### **Constats préliminaires : un milieu hétérogène, « mosaïque », marqué d'inégalités et confronté à de nombreux obstacles à la mobilisation et à la concertation**

Selon les personnes participantes, la jeunesse haïtienne est marquée de grandes disparités socioéconomiques faisant d'elle un secteur qui est difficile à caractériser. Il n'est par conséquent pas possible d'évoquer un « secteur » jeunesse au même titre que celui des organisations de défense des droits de la personne, des organisations paysannes ou encore des organisations de femmes. Nous parlerons ainsi d'un milieu associatif, dont les paramètres sont souples en vue d'intégrer un maximum de diversité de structures et de formes de mobilisation citoyenne pour les jeunes, et par les jeunes.

La grande diversité qui caractérise la jeunesse haïtienne génère une fragmentation, un manque de synergie et un déficit de coordination au sein de son milieu associatif. Cela entrave la création d'une voix unifiée pour se faire entendre par les instances étatiques. L'État haïtien, quant à lui, n'a pas mis en œuvre sa dernière politique jeunesse en raison de l'instabilité politique et d'un manque de moyens, ce qui contribue à un désengagement civique chez la jeunesse. Des obstacles administratifs nuisent à la structuration des organisations de la jeunesse et de leur accès au financement et à la reconnaissance. Le manque d'opportunités et la situation précaire des jeunes et de leurs organisations les rendent vulnérables à l'instrumentalisation par des acteurs politiques. Dans un contexte où les ressources se font rares, l'engagement de jeunes à l'égard du bien commun est souvent soumis à des logiques individualistes. L'insécurité, surtout dans les zones urbaines (Port-au-Prince et ses environs) entrave la mobilisation et la possibilité d'engagement civique. L'intervention des ONG étrangères a parfois engendré des effets pervers sur l'autonomie des acteurs du milieu associatif de la jeunesse.

En plus des éléments ci-haut mentionnés, la recherche met en évidence les facteurs suivants qui affectent la mobilisation et la participation des jeunes :

- Les impacts du contexte sociopolitique des dernières années, qui engendrent des niveaux d'anxiété et de peur chez les jeunes, et qui occasionnent d'importants changements dans les habitudes.

- La fuite des cerveaux, qui pour les jeunes est une stratégie valide face à l'insécurité, mais qui contribue à un affaiblissement du milieu associatif et de son potentiel en Haïti.
- Le manque de modèles inspirants qui incarnent les qualités donnant envie de les observer et de les imiter. Les figures de proue qui fondent des organisations ou des mouvements associatifs sont souvent basées à l'extérieur du pays.
- L'implication des jeunes est limitée par leur vulnérabilité financière ; une opportunité qui se présente peut être synonyme de réduction ou de fin de l'engagement communautaire.
- Un manque de confiance, qui nuit à la mobilisation à long terme. La méfiance se présente souvent lorsque certain.e.s cèdent à des actions apportant des bénéfices personnels, au détriment du groupe. De différentes provenances, les désaccords peuvent survenir rapidement ; les dissidences internes entraînent la dissolution de la structure, ou réduisent la portée des initiatives.
- Un déni de reconnaissance des jeunes, qui conduit chez cette population à un manque de confiance dans les institutions publiques et dans les acteurs institutionnels qui ne font pas montre d'une volonté d'ouverture à leur intégration et de partage du leadership (les jeunes étant perçus comme une menace).

### **Facteurs de mobilisation**

La recherche révèle que les facteurs suivants sont favorables à la mobilisation et à la concertation jeunesse :

- Un leadership partagé et transparent, susceptible de favoriser des approches collaboratives et transparentes pour renforcer la confiance et l'efficacité des organisations de jeunesse.
- Des objectifs clairs et une communication efficace, de manière à élaborer une vision commune et faire un usage judicieux des médias, notamment les réseaux sociaux, de manière stratégique pour sensibiliser et mobiliser les gens.
- L'autonomie financière, facteur nécessaire à l'autonomie idéologique, qui s'acquiert en diversifiant les sources de financement, par exemple le *crowdfunding* et les cotisations des membres ;
- La formation au leadership et à la résolution des conflits, spécifiquement en intégrant l'éducation à la citoyenneté, au leadership et à la gestion des conflits dans le système éducatif dès le plus jeune âge.

Ces facteurs doivent être juxtaposés à un environnement propice mis en place par un État qui soit en mesure d'assurer la sécurité, l'accès aux services de base et un cadre juridique favorable à l'engagement citoyen.

### **Recommandations**

Le carnet émet une série de recommandations pour **les acteurs de la jeunesse** qui incluent entre autres le renforcement du leadership et de la conscience civique par des activités de formation ; l'adoption de modèles d'organisation transparents et autonomes



sur le plan financier, afin d'éviter le risque d'influence politique et la dépendance vis-à-vis des bailleurs ; et l'importance d'encourager des partenariats interorganisationnels durables permettant de fédérer les ressources entre organisations et renforcer les réseaux de collaboration. Nous recommandons également la mise en œuvre de plans de mobilisation pérennes et inclusifs, permettant de rassembler les organisations de la jeunesse autour d'enjeux communs ; adopter un leadership démocratique et inclusif afin de créer un climat de confiance entre les jeunes leaders et leurs parties prenantes ; et stimuler la création et la protection des espaces de mobilisation de la jeunesse. Nous conseillons d'explorer le partenariat avec des structures d'éducation civique et d'engagement communautaire, multigénérationnelles comme les scouts, le MEJ et Jeunes protestants ; d'inspirer par des exemples de réussite en publiant des histoires de jeunes mobilisateurs et mobilisatrices, et de créer des plateformes de dialogue accessibles et inclusives.

Les recommandations suivantes, à privilégier par **l'État haïtien**, pourraient optimiser le potentiel de mobilisation des jeunes : réduire les barrières à l'enregistrement des associations de jeunesse, créer des mécanismes de financement et de soutien aux initiatives jeunesse, assurer un environnement sécuritaire propice à la mobilisation et à l'engagement civique et intégrer l'éducation à la citoyenneté dans le cursus scolaire. À plus long terme, les recommandations suivantes pourraient être appliquées : élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques jeunesse, et veiller à la cohérence des politiques jeunesse en développant une approche holistique qui intègre des secteurs tels que l'éducation, la sécurité, l'égalité des genres, l'emploi, et la culture. Chaque secteur doit être mobilisé pour soutenir la jeunesse, car leur inclusion et leur développement nécessitent une coordination multisectorielle.

Nous recommandons aux **bailleurs de fonds et aux partenaires étrangers** d'appliquer des règles souples d'octroi de financement et des suivis-évaluation ; d'appuyer les initiatives endogènes qui permettent d'expérimenter le leadership très tôt et de préparer les futurs leaders, et de s'arrimer aux éventuelles politiques publiques jeunesse qui tiendront compte des priorités nationales.

Les recommandations suivantes s'appliquent à **la jeune diaspora haïtienne** : travailler à la définition d'objectifs communs et à l'établissement de priorités partagées ; renforcer les réseaux entre les jeunes en Haïti et ceux de la diaspora ; encourager une intégration accrue de la jeune diaspora dans la sphère politique haïtienne ; créer et structurer des initiatives au sein des universités ; et appuyer la mobilisation des jeunes à travers des mécanismes de financement participatif.

## **Conclusion**

La population haïtienne est jeune, facteur qui peut être un avantage si les conditions sont réunies pour tirer profit de sa diversité. Les jeunes ont démontré qu'ils et elles ont la capacité de susciter des changements positifs si la possibilité leur est offerte. En dépit des contraintes, ils continuent de s'engager, de se regrouper autour de préoccupations qui leur tiennent à cœur. Ce carnet souhaite encourager la jeunesse haïtienne à prendre conscience de tout ce qui constitue sa force pouvant être mobilisée au profit de la

coopération et du progrès collectif ; à voir que les jeunes sont plus gagnants en traitant les autres jeunes et groupes comme des alliés avec lesquels travailler et non comme des adversaires, et en saisissant toute occasion de développer un dialogue éclairé, de se renforcer mutuellement et de créer des synergies.

## Introduction

Ce carnet présente les données préliminaires issues d'une étude pluriannuelle intitulée « Acteurs locaux de la société civile haïtienne : Perspectives de concertation pour l'émergence d'un État démocratique ».

La recherche s'inscrit dans la continuité d'une étude exploratoire réalisée en 2023 (Phase I)<sup>1</sup> dans le cadre duquel l'IEIM s'intéressait à analyser le potentiel de certains secteurs d'acteurs non étatiques en Haïti en ce qui concerne la concertation et la capacité d'instaurer des canaux de communication avec la population et instances étatiques. À l'issue de la Phase I, menée en 2023, nous constatons que certains secteurs, dont celui des organisations de femmes, des organisations paysannes et des droits de la personne, démontraient une forte capacité de concertation et de réseautage, tout en jouissant d'une bonne légitimité tant auprès de la population que de l'État. Le milieu universitaire haïtien avait été identifié quant à lui comme acteur à fort potentiel d'éducation à la citoyenneté et de formation d'une relève professionnelle engagée. Dans le cadre de cette étude, des exemples de concertations interacteurs avaient été analysés, dont l'effort communément connu sous l'Accord de Montana, un projet d'élaboration de proposition de sortie de crise réunissant des acteurs œcuméniques haïtiens, ainsi qu'une plateforme de liaison d'ONG haïtiennes et étrangères œuvrant dans le secteur du développement et de l'action humanitaire.

La recherche exploratoire de la Phase I a révélé des facteurs qui agissent en tant que frein à l'efficacité à long terme des initiatives de sortie de crise menées par les acteurs non étatiques : une fragmentation du milieu des acteurs non étatiques entraînant un déficit d'unité, et une tendance à la politisation, voire l'instrumentalisation de certains acteurs de la société civile, à des fins individuelles et/ou étatiques, menant à des dysfonctionnements au sein des collaborations. Certaines pratiques prometteuses étaient également ressorties de cette étude : éviter de « forcer » une concertation pour le consensus et d'appliquer des typologies polarisantes (par exemple, le terme « non-étatique » s'avérait problématique étant donné la possibilité de cooptation d'associations à des fins politiques) ; appuyer les acteurs susceptibles de créer un espace de délibération et de débat national ; appuyer la mise en place d'une stratégie endogène d'éducation à la citoyenneté et à la vie démocratique ; redynamiser les dynamiques de concertation à l'échelle régionale autour de projets concrets ; et enfin, valoriser le milieu universitaire et les collaborations interuniversitaires à l'échelle internationale.

Étant donné l'envergure limitée de l'étude exploratoire, nous constatons certaines limites quant à l'analyse du secteur associatif de la jeunesse ; c'est ainsi que celui-ci a été proposé de manière explicite parmi les objectifs d'une deuxième phase de recherche (Phase II), entamée en 2024 grâce au renouvellement du soutien du CRDI.

---

<sup>1</sup> Pour consulter le rapport de Phase I : <https://ieim.uqam.ca/wp-content/uploads/2023/11/Rapport-final-Haiti-IEIM.pdf>

## Objectif de la recherche

L'objectif général de la Phase II du projet repose donc sur les constats et les limites de la Phase I de la recherche : Il s'agit de contribuer à une meilleure compréhension du rôle des acteurs locaux de la société civile haïtienne dans un processus longitudinal d'émergence d'un État démocratique<sup>2</sup> et d'une éventuelle sortie de crise durable. Plus spécifiquement, la Phase II tente :

- De dégager des connaissances sur le secteur jeunesse et analyser son potentiel de mobilisation.
- De répertorier et analyser les facteurs socioculturels, politiques, historiques et économiques qui exercent une influence sur les modes de concertation et sur l'érosion de celle-ci dans le contexte haïtien.
- En s'appuyant sur le potentiel des secteurs ciblés (groupements de femmes, organisations paysannes, universités, jeunesse, droits humains, etc.), de dégager les conditions gagnantes à la mise en place de réseaux et la concertation à grande échelle à long terme.
- D'élaborer des pistes concrètes et endogènes (diaspora incluse) de concertation multiacteurs (parmi les groupes à fort potentiel ayant été ciblés) en vue de contribuer à l'émergence d'un État démocratique.

Ce carnet fait l'état des lieux des connaissances en voie de production (et non finalisées, le projet étant pluriannuel et prévoyant une phase de recherche-action en Haïti en 2025) en ce qui concerne le premier objectif ci-haut présenté. Il se traduit par la question suivante :

### **Quel est le rôle et le potentiel des acteurs du secteur jeunesse dans l'instauration d'espaces de délibération publique, de concertation et de mobilisation à l'émergence d'un État démocratique ?**

Nous proposons plusieurs sous-questions pour guider notre enquête et nos analyses, à savoir : **1** — Quelles sont les caractéristiques qui définissent le secteur jeunesse en Haïti (comment s'organise-t-il s'il y a lieu, qui en sont les figures de proue ou les organisations, quelles sont ses préoccupations et comment se mobilise-t-il pour les faire valoir s'il y a lieu ?) **2** — Quel usage fait-il des médias sociaux et de plateformes de réseautage et comment cela peut-il favoriser le débat public et le dialogue national, s'il y a lieu ? **3** — Qu'en est-il de son potentiel de concertation ou de mobilisation ? (Analyse de cas pour en extraire les freins et les facteurs de succès).

Il faut noter que cette recherche considère rigoureusement les enjeux d'insécurité et de la crise de gouvernance observés en Haïti. Cela étant, ce projet s'inscrit justement dans l'identification des dynamiques sous-jacentes susceptibles de pouvoir générer des

---

<sup>2</sup> Le rôle essentiel de la société est reconnu depuis des décennies, voir par exemple Levin, A. S. (1995). Civil Society and Democratization in Haiti. *Emory International Law Review*, 9(2), 389–458, pour une discussion sur le rôle de la société civile en matière de démocratisation post-duvaliériste.

espaces de dialogues pour la société civile en vue de concertation, de dialogue et de mobilisation démocratiques.

### Méthodologie et limites

Dans l'ensemble, le projet propose une approche qualitative mixte<sup>3</sup> qui inclut des entretiens semi-dirigés individuels, des entretiens de groupe, une recherche documentaire puis une recherche-action<sup>4</sup> qui permettra dès 2025 d'observer des activités de concertation interacteurs menées dans la région métropolitaine du Cap-Haïtien, de manière à en dégager des apprentissages sur les facteurs favorables à la collaboration longitudinale.

La partie de la recherche qui fait l'objet de ce carnet préliminaire inclut un entretien de groupe comodal d'une durée de 2 heures, tenu en août 2024 avec 6 participant.e.s de la diaspora haïtienne s'identifiant en tant que jeunes et ayant une expérience en matière de mobilisation jeunesse. À cette activité s'ajoutent 10 entretiens individuels semi-dirigés avec des Haïtiens et Haïtiennes s'identifiant en tant que jeunes et ayant une expérience au niveau de la mobilisation jeunesse, ou ayant travaillé auprès des instances étatiques responsables de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre de programmes et de politiques pour la jeunesse<sup>5</sup>. D'une durée de 30 à 45 minutes, ces entretiens se sont tenus en août et septembre 2024. L'échantillonnage s'est fait selon l'approche de convenance et « boule de neige », c'est-à-dire en mobilisant les connaissances et le réseau des membres de l'équipe de recherche tout en répondant à un critère essentiel — soit une connaissance fine des enjeux liés à la mobilisation jeunesse en Haïti. Tous les entretiens individuels se sont déroulés à distance, en présence de deux et parfois trois membres de l'équipe de recherche, dont une ou deux personnes d'origine haïtienne. Des notes manuscrites ont été prises, puis anonymisées et partagées à l'ensemble de l'équipe et des partenaires haïtiens, l'Université d'État d'Haïti (Campus Henry-Christophe de Limonade) et Jurimédia à des fins d'analyse. L'équipe de recherche basée à Montréal (9 membres et deux employé.e.s de l'IEIM) s'est réunie en octobre afin de discuter et d'approfondir les analyses préliminaires du contenu des entretiens, dont les résultats sont présentés dans ce carnet.

Les prochaines étapes du projet incluent l'approfondissement de certains éléments pour lesquels nous estimons n'avoir pas encore collecté suffisamment de données (rôle des médias sociaux, études de cas approfondies de concertations du secteur jeunesse). S'ajouteront des entretiens de groupe multisecteurs (et multiâge) menés sur place, dans

<sup>3</sup> Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Cinquième édition). Armand Colin.

<sup>4</sup> Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2017). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.; Renaud, L. (2020). Modélisation du processus de la recherche participative. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 89-104.

<sup>5</sup> Conformément à la définition sociologique de « jeunesse » que nous employons dans ce carnet, nous n'avons pas demandé aux participant.e.s de fournir d'informations démographiques. La plupart se sont volontairement identifié.e.s à la catégorie « jeunes » en utilisant le pronom « nous » en parlant de jeunesse, tandis que quelques autres, plus âgé.e.s, ont utilisé le pronom « ils/elles » lorsqu'ils parlaient des jeunes, s'excluant ainsi de la catégorie.

la région métropolitaine du Cap-Haïtien, permettant plus spécifiquement d'appréhender les dynamiques de concertation à fort potentiel puis la recherche-action sur deux projets de collaboration interacteurs à long terme. Des jeunes (ou des organisations de la jeunesse) participeront à ces activités de concertation, permettant ainsi d'approfondir les connaissances qui seront dégagées au sujet de secteur associatif et la jeunesse haïtienne d'ici la fin du projet en décembre 2026.

Parmi les limites du projet, nous reconnaissons ne pas avoir été en mesure de nous entretenir avec suffisamment de femmes (sur 16 répondant.e.s, nous comptons seulement 3 femmes, et ce en dépit d'efforts soutenus et de suivis personnalisés pour le recrutement aux entretiens individuels). Nous émettons l'hypothèse que les femmes étaient moins disposées à consacrer du temps ou des ressources (données mobiles) à un entretien, peut-être en raison d'autres priorités professionnelles ou personnelles. Le profil recherché correspond à celui de jeunes femmes avisées ou expertes, mais qui sont souvent sursollicitées et qui portent simultanément plusieurs casquettes. Parfois elles proposaient par ailleurs une plage horaire après leur journée de travail, ce que nous avons été en mesure d'accommoder. Sinon la sous-représentation des femmes pourrait s'expliquer par le mode de recrutement et les modalités de l'entretien. Une activité de groupe, sur place (telle que proposée à compter de l'année prochaine) et proposée par un acteur de la société civile reconnu (Jurimédia) s'avérera possiblement plus pertinente et enrichissante. Le fait de prendre en compte d'autres tranches démographiques enrichira la collecte et l'analyse des données genrées qui seront récoltées sur la participation et l'engagement et informera sur l'incidence que les parcours de vie peuvent avoir sur le choix de participation et d'engagement.

Tous les répondants et répondantes avec qui nous nous sommes entretenus, quel que soit leur genre, faisaient partie d'une tranche démographique plus scolarisée que la moyenne (ayant par exemple effectué des études universitaires). Il s'agit d'un biais induit par notre méthode d'échantillonnage et des méthodes de recherche (entretiens individuels). Nous convenons que la phase de recherche qui se déroulera en personne au Cap-Haïtien permettra de rejoindre d'autres types de profils. Afin d'arriver à un portrait plus nuancé du potentiel de structuration des jeunes, de leurs espaces de mobilisation et de leurs principales préoccupations, il sera essentiel de rejoindre des individus à l'extérieur du circuit universitaire et associatif ou du moins d'intégrer des données secondaires à notre réflexion. Des entrevues avec des jeunes qui ne sont pas engagé.e.s, qui seront prévus dans les prochaines phases de cette recherche, seront également utiles pour comprendre les obstacles.

### Structure du carnet

Dans le carnet qui suit, nous présenterons en un premier temps notre définition de la jeunesse et des éléments qui la caractérisent en Haïti. Nous procéderons par la suite à présenter et analyser certains thèmes récurrents qui ont émergé lors des entretiens et des discussions entre les membres de l'équipe, de manière à proposer quelques constats préliminaires sur le secteur associatif de la jeunesse haïtienne, son potentiel de concertation et ses défis en ce qui concerne sa contribution à l'émergence d'un État démocratique dans un pays en crise.

## Portrait synthétique de la jeunesse haïtienne

Le terme « jeunesse » est polysémique et sujet à de multiples définitions. Les organisations internationales ont tendance à se concentrer sur des tranches d'âge pour définir la jeunesse. À des fins statistiques, les Nations Unies définissent la jeunesse comme les personnes âgées de 15 à 24 ans, tandis que le Commonwealth étend la fourchette à 29 ans, et l'Union africaine à 35 ans. La tranche d'âge démographique figurant dans la dernière politique jeunesse d'Haïti<sup>6</sup> (2008-2009) est de 15 à 34 ans. Cependant, pour les besoins de notre recherche, nous adoptons une définition sociologique<sup>7</sup> alignée sur le contexte haïtien qui considère la jeunesse comme une étape de transition et de construction identitaire entre l'adolescence et l'âge adulte<sup>8</sup>. Celle-ci peut être vaguement définie dans la société haïtienne comme incluant les éléments de socialisation et d'atteinte de l'autonomie suivants : achèvement de la scolarité, insertion sur le marché du travail, départ du foyer parental et éducation des enfants — soit une séquence d'étapes de la vie qui sont typiquement associées à l'autonomie. Toutefois, de nombreux jeunes participant.e.s ont suggéré qu'une définition psychosociale s'appliquait également, par exemple, lorsque des individus à la fin de la trentaine n'ont pas encore atteint l'autonomie nécessaire pour fonder leur propre foyer. Comme l'explique un membre de l'équipe de recherche, « nombreux sont les adultes non autonomes financièrement qui vivent sous le toit familial en dépit de leur âge avancé ». Au niveau démographique, on compte donc aussi beaucoup plus d'adultes, et non seulement des jeunes en termes d'âge, qui sont à l'étape de transition conduisant à l'autonomie résidentielle et financière. On cite aussi la conduite des jeunes leaders qui imitent le comportement des « anciens » dirigeants sans remettre en question les idées héritées. À bien des égards, la jeunesse selon nos participant.e.s était considérée comme une catégorie soumise à la gouvernance et à la prise de décision de « non-jeunes » sur le plan psychosocial.

### Un portrait contrasté et hétérogène, caractérisé d'inégalités sociales

La jeunesse haïtienne, qui représente plus de la moitié de la population avec une majorité âgée de moins de 25 ans<sup>9</sup>, est loin d'être homogène<sup>10</sup>. À l'image des dynamiques sociétales, on distingue des inégalités profondes entre les jeunes<sup>11</sup>, qui se traduisent par une grande variété de formations, de connaissances et d'expériences de base qui participent à la construction de leur profil identitaire. Parmi les facteurs d'inégalité, citons notamment le lieu de résidence (rural ou urbain, quartiers populaires ou huppés), le genre

<sup>6</sup> Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique. (2010). Politique nationale de jeunesse. Document de travail.

<sup>7</sup> Galland, O. (2011). Sociologie de la jeunesse (5e éd). Armand Colin.

<sup>8</sup> Honwana, A. (2012). *The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa*. Boulder, USA : Lynne Rienner Publishers. <https://doi.org/10.1515/9781565494732>

<sup>9</sup> D'après des données de la [Banque mondiale](#) et le [Fonds des Nations Unies pour la population](#) ; Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2018). Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS), p.44

<sup>10</sup> Armagnague-Roucher, M. (2018). Le rôle des « jeunes des rues » au Cap-Haïtien. *Revue internationale des études du développement*, N° 234(2), 77-98. <https://doi.org/10.3917/ried.234.0077>

<sup>11</sup> Édouard, R. (2013). *Violences et ordre social en Haïti : essai sur le vivre-ensemble dans une société postcoloniale*. PUQ.

et la situation socio-économique. Alors qu'une partie des jeunes n'a pas accès à l'éducation, faute de moyens<sup>12</sup>, d'autres sont contraint.e.s d'abandonner l'école pour subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille. Nos répondant.e.s nous rappellent que les jeunes femmes sont particulièrement vulnérables, confrontées à des responsabilités domestiques et/ou parentales qui limitent leur accès à l'éducation. Dans ce contexte, certains segments de la jeunesse se trouvent systématiquement marginalisés. S'offrent à eux des options de travail mal rémunéré dans le secteur de la production, le commerce ou l'offre de service (taxi moto par exemple) dans le milieu informel. Sinon, la criminalité est une autre voie : le recrutement par des gangs, « la machine de la mort » selon un répondant, est une autre forme d'exploitation qui prend de l'ampleur dans ce contexte de précarité sociale et financière<sup>13</sup>. Le tiers des membres des gangs, qui sont en voie de multiplication, est âgé de moins de 18 ans. Les jeunes sont donc de plus en plus exposé.e.s à des influences négatives.

À la fois miroir et cause des inégalités à l'échelle du pays, le système éducatif haïtien souffre de nombreuses lacunes qui amplifient les écarts sociaux et économiques<sup>14</sup>. La prédominance du secteur privé (90 % des institutions)<sup>15</sup> rend l'éducation inaccessible pour beaucoup, les coûts devant être assumés principalement par les ménages. L'absence de standardisation et la fragmentation du système renforcent les clivages entre écoles publiques et privées (établissements catholiques, protestants, à but lucratif, etc.), urbaines et rurales. Ce phénomène mène à une « éducation à double vitesse » selon un.e jeune répondant.e spécialisé.e dans le domaine de l'éducation : certain.e.s jeunes sont formé.e.s pour l'émigration — les programmes de formation et les cursus académiques étant inadaptes aux besoins du pays — tandis que d'autres sont laissé.e.s dans une situation de marginalisation sociale. Selon les personnes consultées, tant les jeunes et les moins jeunes, l'éducation, perçue comme centrale pour l'avenir, ne remplit pas son rôle d'ascenseur social<sup>16</sup> dans un pays où les aspirations d'accéder à une éducation ou à une formation structurante sont élevées, mais peu réalisables pour une majorité. L'éducation à double vitesse (voire multiples vitesses) est un vecteur de transmission de valeurs pouvant s'opposer à la devise d'Haïti, « l'union fait la force ». Le pluralisme éducatif qui caractérise le milieu est un résultat du déterminisme social que l'éducation même tente de casser.

L'accès à l'éducation et aux opportunités économiques est souvent déterminé par les revenus familiaux, perpétuant un cycle de pauvreté et une forme de déterminisme socio-économique. Les attentes envers les jeunes, notamment les jeunes femmes, ajoutent une pression supplémentaire : elles sont souvent cantonnées aux tâches domestiques, ce qui

<sup>12</sup> Gedro, D. M., Hartman, D. B., & Suárez, L. (2021). Impact of Poverty on Quality of Education in Haiti. *Journal of Education*, 4(7), 1–9. <https://doi.org/10.53819/810181025019>

<sup>13</sup> Il s'agit d'un phénomène relativement nouveau en Haïti qui concerne majoritairement des jeunes de certains quartiers populaires de Port-au-Prince qui sont aussi en quelque sorte contraints de faire partie d'un gang pour survivre. La majorité des jeunes haïtiens rejettent cette pratique.

<sup>14</sup> François, P. E. (2009). *Système éducatif et Abandon social en Haïti. Cas des enfants et des jeunes de la rue* (Dissertation doctorale, Thèse en sciences de l'éducation, Paris, Université de Paris 10 Nanterre).

<sup>15</sup> D'après l'enquête réalisée par Hazan, M., Novella, R., et Zanuso, C. (2018). [Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien](#). Éditions AFD.

<sup>16</sup> Billy, R., Jean Jacques, R., & Derivois, D. (2015). Rage narcissique et réussite scolaire chez des adolescents haïtiens issus des milieux sociaux défavorisés à Port-au-Prince. *Phronesis*, 4(3), 2–10.



limite leurs aspirations académiques et professionnelles. L'économie haïtienne est fortement marquée par la prépondérance du secteur informel, le secteur privé formel et public occupant une place marginale. Les jeunes avec qui nous sommes entretenus sont confronté.e.s à un marché du travail qu'ils et elles perçoivent comme fermé, accaparé par les générations plus âgées et régulé par le népotisme. Ceux et celles qui aimeraient accéder à la fonction publique et s'investir dans la reconstruction des institutions n'ont que très peu de chance de réussite ; les exigences professionnelles sont largement inatteignables pour une jeunesse qui n'a pas l'occasion d'acquérir de l'expérience professionnelle, ou pour qui l'expérience d'engagement communautaire n'est pas reconnue comme équivalence pour les employeurs. Les barrières à l'entrée des programmes techniques, dont les critères d'admission sont élevés, le manque d'accès au crédit ou à des programmes de prêts et bourses, et l'absence de soutien à l'entrepreneuriat aggravent cette situation, laissant une grande partie de la jeunesse sans opportunités. Les perspectives de réussite sont faibles ; Haïti est classé 178<sup>e</sup> sur 190 économies en 2023, selon l'index Ease of Doing Business de la Banque mondiale — l'environnement pour le démarrage d'une entreprise se situe à peu près au même niveau que celui de l'Érythrée et la Somalie<sup>17</sup>. Cette exclusion économique contribue à un cycle de pauvreté et alimente le sentiment, exprimé par de nombreux répondant.e.s, d'abandon par l'État.

La précarité et l'insécurité ont poussé de nombreux jeunes à emprunter le chemin de la migration<sup>18</sup>, dans l'espoir d'une vie meilleure. En parallèle, l'absence de perspectives locales et la montée de la violence, notamment dans les zones urbaines gangrénées de Port-au-Prince, ont accéléré la marginalisation d'une grande partie de cette population. Alors qu'on plaint une « fuite des cerveaux » qui contribue à un affaiblissement du potentiel de la jeunesse haïtienne, certains individus avec qui nous avons discuté nous rappellent que la migration peut aussi être vue comme une forme d'agentivité. Certains jeunes entretiennent un rapport d'ambivalence au pays ; la terre natale est simultanément un lieu transitoire, puisque quitter Haïti est un moyen de s'offrir une alternative aux menaces et aux faiblesses de l'État. Certes, le départ est aussi une source de décapitalisation des familles qui aggrave la précarité : les jeunes qui ont échoué dans leur projet de migration, parce qu'ils ont été refoulé.e.s, sont devenu.e.s plus précaires qu'ils l'étaient. D'autres, exposé.e.s à la violence des gangs et n'ayant pas eu l'option d'émigrer vers l'étranger, sont obligé.e.s de fuir leurs quartiers pour se réfugier ailleurs, dans des villes ou villages n'étant pas préparés à recevoir une telle affluence de jeunes (infrastructures, services). Les déplacements internes engendrent également des enjeux au niveau de la continuité de l'éducation et des programmes de formation.

Malgré cela, ceux et celles qui restent expriment un profond désir de changement, comme l'attestent les jeunes individus qui ont participé à cette étude, et une lucidité quant à leur

<sup>17</sup> Selon l'index [Ease of Doing Business](#) qui évalue le degré de facilité à faire des affaires en analysant l'environnement réglementaire et d'autres facteurs propices, dont l'accès à l'électricité, à la création et à l'exploitation d'une entreprise locale.

<sup>18</sup> Audebert, C. (2015). La diaspora haïtienne : Territoires migratoires et réseaux. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.26969> ; Zéphirin, R. (2008). L'émigration-rémigration des Haïtiens dans l'espace interaméricain comme fin du modèle sociétal du « pays en dehors ». Repenser le développement. Migrations Société, N° 117-118(3), 11-24. <https://doi.org/10.3917/migra.117.0011>

rôle potentiel dans l'avenir du pays. Pour certain.e.s, la formation académique à l'extérieur du pays est un tremplin pour pouvoir rentrer en Haïti muni des acquis nécessaires pour « changer les choses », alors que pour d'autres il s'agit d'une passerelle vers une vie ailleurs.

Malgré le contexte national difficile, les répondant.e.s, tant les plus jeunes que les plus âgé.e.s, soulignent la conscience politique notable de la jeunesse. On remarque que les jeunes scolarisé.e.s, c'est-à-dire ayant eu accès aux études universitaires, en particulier, semblent avoir un plus grand potentiel de structuration de la société civile que ceux et celles qui n'ont pas eu l'occasion d'être scolarisé.e.s. Notre échantillon confirme d'ailleurs ce constat — parmi les jeunes ayant accepté l'invitation de s'entretenir avec nous au sujet de leur expérience dans le milieu associatif de la jeunesse, tous et toutes ont pu bénéficier d'une éducation. Bien qu'inaccessibles pour une bonne partie de la population, les espaces universitaires apparaissent néanmoins comme des lieux clés pour mobiliser cette jeunesse et répondre aux problématiques sociales. Toutefois, ces mêmes individus se sentent découragés face aux défis institutionnels et à la lenteur des changements.

Les jeunes femmes et les individus vivant en milieu rural (car « tout se passe à Port-au-Prince » [ou dans les centres urbains] selon certain.e.s répondant.e.s) rencontrent des obstacles supplémentaires pour exercer leur influence. La situation psychologique des jeunes, particulièrement des filles, est préoccupante, avec des taux élevés de dépression (soit 25 %) signalés chez les jeunes femmes lors d'une enquête effectuée en 2018<sup>19</sup>. Le contexte sociopolitique des dernières années a exercé un impact sur la santé des jeunes, qui vivent de plus en plus d'anxiété, de stress, de peur. Les violences dont les jeunes sont victimes ou dont ils et elles témoignent directement ou indirectement sont des effets négatifs sur leur état mental, leurs comportements et leurs émotions. La dégradation de la situation laisse présager une tendance qui ne va pas en diminuant, aux vues des menaces à la sécurité et des contraintes qui pèsent particulièrement sur les jeunes femmes en capitale.

Ainsi, et en raison de l'hétérogénéité des jeunes et des vastes inégalités qui caractérisent cette tranche de la population, les individus avec qui nous nous sommes entretenus affirment qu'il n'est pas possible de parler de la jeunesse en tant que « secteur ». « Quand on parle de jeunesse, c'est comme si c'était un grand sac fourre-tout », nous explique-t-on : « la jeunesse, c'est un vaste champ ». Nous ne pouvons donc pas parler d'un « secteur » associatif au même sens que celui des organisations des droits de la personne, des organisations paysannes ou encore des organisations de femmes. La configuration du segment jeunesse est le reflet de la configuration générale haïtienne : il y a diverses structures organisationnelles, mais elles sont une mosaïque, très variées, mais pas forcément connectées, en déficit d'articulation. C'est ce que nous aborderons à la prochaine section.

---

<sup>19</sup> D'après l'enquête réalisée par Hazan, M., Novella, R., et Zanuso, C. (2018). [Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien](#). Éditions AFD.

## Portrait du milieu associatif de la jeunesse en Haïti

Depuis la chute du régime dictatorial des Duvalier en 1986, de nombreuses associations de jeunesse formelles et informelles ont vu le jour en Haïti, telles que des clubs de volontariat, des clubs littéraires, les associations étudiantes et des organisations confessionnelles comme le Mouvement œcuménique de la jeunesse ou les brigadiers protestants. Certains des individus plus âgés avec lesquels nous nous sommes entretenus se remémoraient cette époque « d'âge d'or » du milieu associatif, selon lequel plusieurs structures formelles et informelles favorisaient de multiples formes de participation citoyenne chez les jeunes. Des politiques étatiques visant le développement du leadership et l'action citoyenne fournissaient un cadre public dans lequel s'inscrivaient ces activités, et une certaine structure — dont celles du mouvement du scoutisme — jouissait d'une popularité. On mentionne par exemple que de nombreux groupes ont vu le jour durant les années 1990, s'intéressant entre autres à la santé communautaire, à la santé sexuelle et reproductive. En abordant des enjeux tels que le VIH/Sida, ces associations représentaient une avant-garde face aux crises. Le ministère de la Jeunesse, du Sport et de l'Action civique (MJSAC) avait par ailleurs mis en place tout un programme d'animation culturelle pour la jeunesse des quartiers urbains à cette époque. Comme nous l'explique un.e répondant.e qui travaillait au Ministère, des camps pour les jeunes étaient organisés chaque été, d'une durée de 2 à 3 semaines, mais le dernier a eu lieu en 2005 et depuis l'activité n'a jamais été renouvelée.

Certes, si on observe aujourd'hui une certaine démobilitation au niveau des structures plus formelles comparativement aux années 1980 et 1990, on ne peut pas parler d'un désengagement de la jeunesse. D'après les individus avec qui nous nous sommes entretenus, les jeunes Haïtiens et Haïtiennes s'organisent régulièrement autour d'activités culturelles et de loisirs, communautaires, patriotiques et parfois confessionnelles, mais ces mobilisations sont souvent ponctuelles et peu coordonnées. Au niveau associatif, les jeunes font souvent partie d'organisations de « base ». Ces structures informelles, souvent liées à une zone géographique, offrent un espace pour la socialisation, une forme de participation politique et la sécurité (même si paradoxalement en milieu urbain elles s'adonnent parfois à la violence). Toutefois, elles restent dépendantes de leaders locaux aux alliances variables, adeptes de négociations avec des acteurs étatiques et non étatiques à l'intérieur d'un système complexe de relations d'affinités et d'hostilités<sup>20</sup>.

En dépit des enjeux de sécurité qui freinent les déplacements et l'action citoyenne à Port-au-Prince, les jeunes femmes participent à des initiatives communautaires, particulièrement en région, par exemple par le biais d'organisations qui offrent un soutien juridique et social aux femmes, ou les associations de femmes étudiantes. Par contre, certains facteurs de vulnérabilité ont un impact sur les choix et la mobilisation des jeunes femmes, par exemple les grossesses précoces, la répartition déséquilibrée des tâches domestiques et l'environnement social et familial. L'accès aux opportunités de mobilisation est quant à lui inégal, favorisant les jeunes plus scolarisé.e.s ou issu.e.s de classes

<sup>20</sup> L'ouvrage de Kivland, C. (2013). *Street Sovereigns: Young Men and the Makeshift State in Urban Haiti*. Cornell University Press, fournit un regard approfondi sur la participation des jeunes hommes urbains aux organisations de base.

économiques moyennes et supérieures, tandis que d'autres, plus vulnérables, restent exclu.e.s. Ces derniers privilégient leur survie quotidienne à travers la petite économie informelle (commerce de détail, taxi moto, etc.) en attendant la prochaine opportunité pour migrer à la recherche d'un mieux-être en terres étrangères.

Cela amène donc plusieurs de nos répondant.e.s à affirmer que le secteur associatif est caractérisé par un manque de synergie et une fragmentation des efforts, rendant difficile l'émergence d'une « parole jeunesse commune » ou la canalisation des efforts autour d'enjeux communs. « Nous avons une incapacité de nous mettre ensemble pour le bien commun », nous explique un.e répondant.e. Ce déficit de coordination réduit la capacité des jeunes à faire pression sur l'État pour répondre à leurs besoins. On peut aussi supposer que la configuration organisationnelle des associations jeunesse reflète celle du pays : une mosaïque d'acteurs variés, dont l'articulation et la vision commune peinent parfois à se manifester<sup>21</sup>. Les revendications des jeunes sont souvent similaires à celles des autres secteurs associatifs, mais les divisions internes, les luttes d'intérêts, la déception et le manque de confiance envers l'État et l'incapacité à collaborer pour le bien commun, qui s'oppose aux intérêts individuels souvent plus pressants, freinent la concrétisation des objectifs. Selon plusieurs répondant.e.s, la situation sécuritaire à Port-au-Prince, mais également ailleurs dans le pays, et l'augmentation du coût de la vie réduisent considérablement les possibilités d'engagement des jeunes, qui sont confronté.e.s à un choix entre l'action citoyenne ou la survie économique au quotidien. Dans ce contexte, les opportunités d'emploi informel ou formel, aussi limitées qu'elles soient — ont souvent plus d'attrait que l'engagement auprès de structures associatives.

Ainsi, comme nous l'expliquent les répondant.e.s, malgré l'intérêt des jeunes pour participer à des projets concrets et à agir pour faire pression sur l'État, le peu d'incitatifs à l'action citoyenne (la non-reconnaissance de l'expérience professionnelle par les employeurs, le manque de rémunération), les blocages institutionnels et l'absence de résultats tangibles les découragent, les poussant à abandonner leurs initiatives ou à se tourner vers des projets ayant des retombées à court terme<sup>22</sup>. Ces impacts qui contribuent à la démobilisation seront abordés dans une section ultérieure. Les jeunes sont en manque de modèles qui incarnent des qualités qui donnent envie de les observer et de les imiter. Le désenchantement face à l'État et le manque de coordination freinent leur capacité à agir collectivement. « La jeunesse est victime de l'effondrement de l'État » affirme un.e répondant.e. Les jeunes aspirent à jouer un rôle clé dans l'avenir du pays, mais cette

<sup>21</sup> Il s'agit d'un des constats de la première phase du projet de recherche : [Rapport-final-Haiti IEIM.pdf](#).

<sup>22</sup> On peut cependant souligner un projet qui réussit à combiner action civique à retombées à court et long terme, selon une personne répondante. Le CEDEL, une entreprise sociale au service des entrepreneur.e.s, propose ses services aux petites organisations sans obligation de rémunération. Ils ont un programme de production audio-vidéo qui suscite l'intérêt de nombreux jeunes volontaires. Le degré d'engagement des jeunes au niveau de son organisation pourrait possiblement s'expliquer par la proposition de valeur de l'organisation. Les jeunes ne pouvant pas s'intégrer au secteur formel d'emploi cherchent des options génératrices de revenu ; l'appui à l'entrepreneuriat est une solution qui répond aux besoins immédiats des jeunes. Le CEDEL reçoit par exemple des demandes de chefs d'entreprise qui veulent qu'on leur recommande des jeunes employé.e.s qui ont suivi les formations, agissant ainsi pour les jeunes volontaires en tant que tremplin vers l'autoemploi ou l'emploi formel.

aspiration reste souvent inexploitée, faute de structures adéquates et d'un environnement propice à leur engagement. Comme l'affirme un.e jeune répondant.e, « Dès qu'on fait appel à nous, on est là, parce qu'on veut faire bouger les choses. » Cependant, la volonté de faire bouger les choses ne se traduit pas par des choses qui bougent.

## Obstacles à la mobilisation et à la concertation

Dans la section qui suit, nous abordons les thèmes récurrents qui ont émergé lors des entretiens et pendant les ateliers d'analyse en ce qui concerne les facteurs nuisibles à la mobilisation jeunesse et à la concertation des acteurs de ce milieu.

### Absence et inefficacité de politiques publiques et de soutien étatique

La majorité des jeunes participant.e.s ont cité le manque de politique et d'encadrement étatique comme obstacle à la mobilisation et à la concertation au sein du milieu de la jeunesse. Pourtant, une telle politique existe. Afin de l'élaborer, du 2 mai au 12 juin 2009, 93 ateliers territoriaux de jeunesse ont été organisés dans les 10 départements géographiques, avec la participation de 727 personnes âgées de 15 ans et plus. Cela a permis d'arriver à un diagnostic sur la jeunesse haïtienne et de produire, en 2008-2009, une politique nationale sur la jeunesse. L'État avait, selon un.e répondant.e qui avait participé au processus, initié une formation d'acteurs du changement, avec un centre de talents sportif qui a été fermé pendant le mandat de Michel Martelly. Aujourd'hui relégué à la nébuleuse des grandes autorités gouvernementales, ce document n'est pas public, mais nous avons réussi à le retrouver. En voici les grandes lignes :

La politique jeunesse de l'État haïtien met l'accent sur l'éducation aux valeurs humaines et le renforcement de la citoyenneté à travers des actions concrètes. Elle vise à responsabiliser socialement les jeunes, bien que l'absence de modèles cohérents et la faiblesse de l'État limitent la mise en œuvre de ses objectifs. Les grandes orientations stratégiques de la politique incluent :

1. La promotion et la protection de la jeunesse : Créer un cadre qui permet aux jeunes de s'épanouir et de contribuer activement à la société.
2. L'insertion socio-économique : Favoriser l'accès des jeunes au marché du travail et à des opportunités économiques.
3. L'éducation globale : Encourager toutes les formes d'éducation (formelle, informelle, non formelle) pour ancrer des valeurs citoyennes et favoriser l'employabilité et la capacité des jeunes à assumer le leadership du pays.

L'objectif global est de développer une génération de jeunes autonomes, responsables, solidaires et engagés. Cette vision s'accompagne d'une volonté de construire un environnement permettant aux jeunes de s'affirmer comme des citoyens actifs et capables de gérer leur avenir dans une société équitable et durable. La politique détaille par ailleurs les qualités souhaitées chez les jeunes Haïtiennes et Haïtiens et cherche à façonner les jeunes de demain :

- Solidarité : Capacité à coopérer et à partager des préoccupations avec autrui.
- Engagement : Affirmation autour de valeurs ou d'idéaux.
- Autonomie : Prise de décisions indépendantes et gestion personnelle et communautaire.
- Responsabilité : Tenir ses engagements et assumer ses actes.
- Intégrité : Respect des biens publics et loyauté envers la nation.<sup>23</sup>

Les jeunes interviewé.e.s ignorent cependant l'existence de cette politique publique, évoquant à plusieurs reprises son absence. « L'État n'a pas de stratégie ou de politique jeunesse », nous dit-on, « ce qui résulte en une prolifération d'organisations jeunesse qui organisent des activités de petite échelle sans synergie ». On remarque que la politique jeunesse de l'État haïtien a souffert, et souffre encore, d'un manque flagrant de projets constructifs, malgré l'existence d'un ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique (MJAC). Ce ministère, censé être une entité porteuse de projets et d'encadrement pour la jeunesse, n'a pas su offrir de solutions concrètes ni développer un cadre légal robuste pour encadrer ses initiatives. « Le MJSAC n'a plus été en mesure de jouer ce rôle régulateur pour une génération entière de jeunesse », nous explique un.e répondant.e. « Cela fait environ 19 ans que les jeunes n'ont pas bénéficié d'un encadrement de l'État. Ce qu'on a aujourd'hui, c'est le résultat de tout ça. » Les jeunes se retrouvent donc sans interlocuteur véritablement efficace pour influencer les politiques qui les concernent, renforçant leur sentiment d'abandon par l'État.

*« On remarque un manque de leadership dans le milieu associatif des jeunes, qui se traduit par un manque d'influence. Les jeunes s'engagent autour d'un enjeu particulier, mais à la fin, c'est comme si on retourne chacun à un intérêt plus personnel, à des besoins individuels. Les gens qui sont des leaders agissent selon leurs intérêts individuels, ne défendent pas les intérêts au sens large, et cela casse la chaîne. Quand les intérêts personnels sont trop forts, les actions ne sont plus en faveur de la communauté. Les intérêts de la communauté sont secondaires aux intérêts individuels. »*

Étant peu présent.e.s au sein des sphères décisionnelles, politiques et économiques, les jeunes, particulièrement ceux des quartiers populaires, ne s'enthousiasment pas pour les nouvelles politiques, ou les propositions de sortie de crise (citons l'Accord de Montana, ou encore l'Accord du 21 décembre par exemple). Les questions de politique nationale,

<sup>23</sup>Politique nationale de jeunesse (Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Action civique, 2010)

bien qu'importantes, ne parviennent pas à rallier les jeunes, qui ne se sentent pas représenté.e.s ni consulté.e.s. Les jeunes des quartiers populaires, particulièrement marginalisé.e.s, ignorent souvent ces initiatives, focalisant plutôt sur leurs défis quotidiens. Ceux et celles du milieu rural partagent souvent la même réalité. Les étudiant.e.s, bien qu'un peu plus impliqué.e.s et avisé.e.s, restent sceptiques, attendant paradoxalement de l'État un encadrement, mais estimant que les politiques et les accords n'apporteront pas de changements significatifs.

Par ailleurs, les rares activités organisées par l'État<sup>24</sup>, bien souvent avec le support de bailleurs internationaux bi- ou multilatéraux, illustrent les limites des actions étatiques. Parmi les répondant.e.s, quelques individus qui avaient participé à ces initiatives déplorait un manque de clarté dans les objectifs, un flou dans la communication et une absence de suivi des résultats. Ces rencontres étaient perçues comme des consultations superficielles plutôt que de réelles concertations donnant la parole aux jeunes afin de co-créer des solutions. En conséquence, ces initiatives échouent à produire des impacts tangibles ou à renforcer la confiance des jeunes à l'égard des institutions publiques. La communication entre les jeunes et les autorités politiques est ainsi marquée par des contradictions. D'un côté, on encourage les jeunes à participer, « on compte sur vous pour informer nos politiques », à partager leurs idées et à s'impliquer dans des ateliers et des activités communautaires afin de développer leur sens de citoyenneté et de leadership. De l'autre, les messages implicites de l'État et des hommes et des femmes politiques, renforcés par des promesses non tenues, transmettent qu'il n'existe pas d'espace réel pour les jeunes dans l'administration publique, dans des postes de leadership ou dans la prise de décision. Comme nous l'explique un.e jeune répondant.e., ce que retiennent les jeunes en analysant les actions de l'État, c'est plutôt « On ne veut pas voir les jeunes participer dans ce pays ». Cette situation alimente la méfiance et décourage une véritable implication citoyenne.

*« Il faut arrêter d'utiliser le mot jeunes alors que les activités ne les concernent pas vraiment. Les enjeux des jeunes ne sont pas considérés — il faut impliquer les vrais acteurs de jeunesse dans les activités si on veut s'adresser aux problématiques qui touchent les jeunes. Il faut éviter de prendre des décisions toutes faites et de les faire valider par les jeunes à la suite. »*

Le contexte de faiblesse de l'État, combiné à des réformes orientées vers un modèle néolibéral, marginalise les secteurs populaires, y compris les jeunes. Ces derniers, souvent perçus comme une menace potentielle à l'ordre établi, ne bénéficient pas d'un soutien institutionnel pour jouer un rôle politique significatif. Cette dynamique empêche l'émergence d'un mouvement jeunesse capable de revendiquer une démocratisation plus poussée de la société. L'État qui est faible peut reconnaître le potentiel d'un mouvement jeunesse à renverser des institutions publiques ; on peut donc supposer qu'il n'a pas

<sup>24</sup> Le Parlement jeunesse et le gouvernement de jeunesse sont des initiatives qui ont été financées par le passé par l'État haïtien.

intérêt à l'outiller, à le structurer, à le valoriser, au risque d'en subir les conséquences. Un.e jeune participant.e avec qui nous avons discuté était lucide à cet égard.

Enfin, les initiatives censées représenter les jeunes se caractérisent souvent par le manque de leur implication réelle. L'instrumentalisation des jeunes, par des décisions prises à l'avance et validées ensuite en leur nom, est un obstacle majeur à la résolution des problèmes spécifiques qu'ils rencontrent. Une véritable politique jeunesse exigerait l'intégration des jeunes acteurs dans les processus décisionnels pour répondre à leurs préoccupations et bâtir une société inclusive.

### Instrumentalisation et politisation

En Haïti, la politique est souvent perçue comme une activité lucrative, et un moyen sûr d'accéder à des ressources et des opportunités économiques. Cette perception explique en partie la politisation de certains acteurs de la société civile pour intégrer la sphère politique, ou encore la création de certaines organisations à but non lucratif pour des gains politiques. La recherche entamée à la Phase I de cette étude en 2023 révélait d'ailleurs cette forte tendance à la politisation des associations, de même que leur instrumentalisation en tant que coquilles pour accéder à du financement ou une approbation populaire.<sup>25</sup> Un.e répondant.e cite l'exemple de leaders dans le milieu des organisations de femmes qui se servent d'une plateforme de concertation comme espace de dialogue public et de visibilité, lorsque ces dernières ont des aspirations politiques et qu'elles se présentent en tant que candidates aux élections. Bien qu'elle ait une vocation de dialogue et de sensibilisation, cette plateforme est à risque d'être instrumentalisée à des fins politiques personnelles.

Les organisations de la jeunesse, étant pour la majorité peu structurée et en situation de précarité financière, ne sont pas à l'abri de cette tendance. Quelques répondant.e.s ont pu observer des pratiques selon lesquelles une cooptation des organisations plus vulnérables, ou de leaders plus susceptibles d'être tentés par l'accès à des bénéfices personnels pouvait mener à la politisation d'associations, voire même leur dissolution. Certains jeunes leaders pouvaient se faire recruter pour des postes convoités dans la fonction publique. Ce faisant, le potentiel de ces leaders et de leurs organisations à faire basculer les rapports de pouvoir se voit neutralisé. La possibilité de concertation interacteurs est également freinée par cette stratégie, visant à désolidariser et fragmenter le mouvement associatif, tout en consolidant le pouvoir étatique.

### Obstacles administratifs

Un État qui n'est pas favorable à la mobilisation des jeunes n'est pas enclin à encourager la structuration du milieu associatif de la jeunesse. De nombreuses organisations, mais particulièrement les organisations de jeunesse, font face à des obstacles importants liés à leur enregistrement légal en tant qu'entités de la société civile. Bien que certaines parviennent à se faire enregistrer, souvent grâce à des faveurs politiques, on explique que

---

<sup>25</sup> Il s'agit d'un des constats de la première phase du projet de recherche : [Rapport-final-Haiti IEIM.pdf](#).



la majorité d'entre elles reste exclue, ce qui limite l'accès aux financements et renforce leur précarité. Cette situation crée des inégalités entre les organisations de la jeunesse. Alors que certaines ont réussi à naviguer dans les rouages de l'État, souvent en ayant un contact privilégié au sein de l'administration publique, pour la grande part des organisations de la jeunesse, l'enregistrement demeure inatteignable<sup>26</sup>. Cela maintient donc le milieu associatif de la jeunesse dans une situation de précarité organisationnelle et financière. Le manque de structuration et de canalisation au sein du milieu est alimenté par des barrières administratives complexes, imposées par l'État, notamment au niveau du ministère des Affaires sociales. Les exigences pour l'enregistrement sont surélevées et découragent la création d'associations. L'obtention d'un statut légal n'est même pas garantie lorsque les organisations sont en mesure de respecter les exigences imposées. Sans reconnaissance officielle, les organisations non enregistrées peinent à mener des projets à long terme et peuvent être exploitées, étant donné leur manque d'autonomie financière et administrative, par des acteurs politiques. Cette vulnérabilité entraîne également des difficultés de concertation à long terme, car la viabilité des organisations est menacée par des barrières administratives. Comme nous explique un.e répondant.e, « Il faut une structure solide pour éviter de devenir la marionnette des acteurs publics ».

### Crise de leadership et méfiance généralisée

À l'image du pays, on évoque souvent « la crise de leadership » comme une problématique courante, mais à l'échelle du milieu associatif de la jeunesse. Selon certain.e.s jeunes répondant.e.s, les mécanismes de pouvoir et les discours publics demeurent dominés par des élites qui refusent de céder de l'espace aux jeunes.

Alors que certains jeunes parviennent à émerger comme leaders, leurs actions restent souvent limitées par le manque de synergie entre les différents acteurs. Cette fragmentation affaiblit la portée des initiatives et expose les projets ou mouvements à des risques de cooptation, ou de dissolution si jamais la structure est trop dépendante d'une seule figure de proue. Le départ des jeunes Haïtiens et Haïtiennes à fort potentiel de leadership (la « fuite des cerveaux ») contribue à un affaiblissement du mouvement associatif et de son potentiel. Souvent, le leadership des structures n'est pas assuré de façon collégiale. Lorsque la ressource principale n'est plus assurée, le risque que la structure périclite est élevé. Nombreux sont les cas actuellement de structures dirigées par des leaders basés hors du pays (certains pour protéger leur vie) et qui, à un certain moment, devront faire un choix cornélien. Une gouvernance solide est donc essentielle pour préserver l'autonomie et l'efficacité des organisations.

La capacité à s'organiser repose, d'après les répondant.e.s, en grande partie sur l'éducation. Cependant, les politiques éducatives haïtiennes actuelles ne préparent pas suffisamment la jeunesse à assumer des rôles de leadership. Selon un individu consulté, l'utilisation de livres conçus à l'étranger alimente une croyance que les solutions viennent d'ailleurs, mais également une « migration intellectuelle » en exposant les jeunes à d'autres systèmes de valeurs, comme ceux du Québec ou de la France, plutôt que de les former à

<sup>26</sup> Les coûts annuels s'élèvent à quinze mille gourdes (160 \$) à payer auprès de la Direction générale des impôts.

répondre aux besoins locaux. En conséquence, la jeunesse scolarisée est mal outillée pour participer pleinement à l'espace public et politique, et le système éducatif continue de renforcer les inégalités sociales. En déficit de leadership solide, le milieu associatif de la jeunesse a de la difficulté à se rallier autour d'enjeux communs.

Les inégalités internes jouent également un rôle central dans la dynamique des organisations. Un manque de moyens économiques rend les jeunes plus vulnérables à l'influence extérieure, laissant souvent la direction des initiatives aux mains de forces externes, comme nous l'avons mentionné préalablement. Par ailleurs, on explique que des clivages peuvent se développer entre les membres, notamment entre les volontaires et ceux ou celles ayant un emploi rémunéré au sein des organisations, ce qui exacerbe les tensions internes. Le clientélisme, selon lequel certains individus accèdent à des postes et au pouvoir au sein d'organisations, favorise parfois des jeunes gestionnaires sans expérience terrain au détriment de ceux et celles ayant une expertise locale, ce qui affaiblit la crédibilité et l'impact des organisations. Dans certains cas, cela aboutit à des structures inefficaces, réduites à un rôle symbolique.

### Précarité individuelle et collective

Les organisations rencontrent d'importants défis en matière de durabilité et de longévité. Ces difficultés sont notamment liées à la précarisation des ressources humaines : les individus qui y travaillent ou s'engagent bénévolement sont souvent dans une situation de vulnérabilité financière, ce qui compromet leur capacité à s'impliquer de manière durable.

Comme mentionné préalablement dans la section « Portrait synthétique de la jeunesse haïtienne », nombre d'entre eux et elles ne parviennent pas à intégrer le marché du travail formel. Lorsqu'une occasion plus lucrative se présente, qu'il s'agisse d'autoemploi ou d'emploi formel, les jeunes seront porté.e.s à mettre fin à leur engagement citoyen ou communautaire, ou du moins en réduire l'envergure.

Pour certain.e.s répondant.e.s plus âgé.e.s ayant assisté à des tendances au sein du milieu sur plusieurs décennies, l'émergence d'une culture fortement influencée par des considérations mercantiles a eu des effets délétères sur la mobilisation volontaire. Là où prédominait autrefois un esprit communautaire désintéressé (pensons notamment aux *konbit*) on observe désormais une approche transactionnelle marquée : « Si je fais ci, je dois recevoir ça en retour ». On déplore que faute d'emplois formels et de mécanismes de soutien, comme l'accès au crédit pour développer des initiatives entrepreneuriales, beaucoup de jeunes se tournent vers des alternatives négatives, considérant que rejoindre un gang demeure somme toute marginal. Cependant, on pourrait retenir dans la gamme d'alternatives négatives : la prostitution, la corruption, le clientélisme politique, le trafic illicite, la traite de personnes, etc. La corruption généralisée et l'enrichissement de certains individus par des activités illicites offrent des modèles attrayants, détournant les jeunes du développement personnel et communautaire. Cette évolution graduelle dont ont témoigné certain.e.s des répondant.e.s a réduit la disponibilité des jeunes à contribuer à leur communauté, même s'ils et elles sont nombreux à conserver encore cette volonté. Cependant, ce potentiel est rarement exploité en raison d'une perception d'un manque

d'incitatifs concrets et immédiats (contribuer au bien commun n'étant pas suffisant) pour encourager la structuration des associations de la jeunesse et leur organisation collective.

Enfin, cette absence de soutien et de ressources crée un climat social marqué par une mentalité de compétition acharnée. Dans ce contexte, les jeunes en viennent à comprendre que « la loi du plus fort » domine. Comme l'explique un.e répondant.e, « le manque de ressources pour tous transforme l'espace social en une sorte de jungle, où chacun doit lutter pour sa survie, au détriment de la coopération et du progrès collectif. »

### Insécurité et violence

Mentionnés par la quasi-totalité des répondant.e.s, les problèmes de sécurité en Haïti entravent directement les activités organisationnelles et de concertation, affectant les jeunes désireux et désireuses de s'engager, mais particulièrement les jeunes femmes qui voient leurs comportements spatiaux limités par la menace des crimes sexuels<sup>27</sup>, renforçant les structures patriarcales de manière insidieuse. Le contrôle de l'espace civique par la criminalité illustre comment des groupes dominants se sont approprié des territoires par la violence, instaurant un climat de peur.<sup>28</sup> L'insécurité généralisée rend les déplacements à l'intérieur de Port-au-Prince impossibles, limitant non seulement les activités quotidiennes, mais aussi la possibilité de manifester pour revendiquer des droits ou des services. Ce manque de mobilité nuit à la capacité des jeunes à s'organiser. La mobilisation de la jeunesse est donc compromise par l'insécurité, mais aussi par l'absence d'autres services de base qui subissent tels effets du contrôle croissant des gangs en capital : accès aux soins de santé, à l'électricité ou au pétrole, à l'éducation, à l'eau, et ce particulièrement dans les quartiers plus défavorisés. Cela exacerbe les inégalités qui caractérisent déjà ce segment de la population.

Un soutien structurel est nécessaire pour garantir la pérennité des projets entamés par les associations de la jeunesse. Les défis logistiques, comme le coût prohibitif des déplacements par voie aérienne pour visiter d'autres régions du pays en raison de l'insécurité sur les voies routières, réduisent la capacité d'intervention et la portée d'action des organisations les plus structurées. On souligne que pour que les initiatives de mobilisation jeunesse soient viables, des conditions minimales doivent être réunies. On émet le triste constat que pour l'instant, et particulièrement à Port-au-Prince où on retrouve une grande concentration d'acteurs de la société civile, l'environnement n'est pas propice à l'engagement citoyen et à la mobilisation. Si la situation sécuritaire dans les villes de province reste propice à l'engagement citoyen, les mobilisations de grande échelle n'émergent pas de ces milieux, ce qui pourrait être expliqué par le fait que tout se décide à Port-au-Prince. Les mouvements de revendications organisés en villes de province n'ont pas assez d'écho et l'effet souhaité.

<sup>27</sup> Voir le [rapport du BINUH](#) à ce sujet.

<sup>28</sup> À cet effet, la recherche de Higate, P. & Henry, M. (2017) intitulée « Insecure Spaces: Peacekeeping in Liberia, Kosovo and Haiti » fournit une analyse intéressante de l'insécurité en termes spatiaux.

## Le manque de moyens

Les bailleurs de fonds, tout en finançant des aspects associatifs tels que l'organisation d'événements ou de rencontres de concertation (en acquittant les frais d'hôtel, de location de salle, de collations, etc.), négligent souvent de prévoir des budgets pour les salaires des jeunes. Selon un.e répondant.e., cette absence de financement de fonctionnement pousse certains individus ou certaines organisations à détourner des ressources pour couvrir leurs besoins de base, occasionnant des problèmes de transparence. Le modèle paradoxal de financement des bailleurs, avec ses nombreux contrôles destinés à limiter la corruption, peut en réalité la favoriser en créant des situations où les jeunes, non rémunéré.e.s, doivent chercher des solutions informelles pour survivre et maintenir leur engagement auprès d'une organisation. On constate qu'en l'absence de fonds pour les frais de fonctionnement, l'engagement des jeunes s'effrite, certain.e.s quittant les projets pour des opportunités ailleurs comme mentionné préalablement, tandis que d'autres se confrontent à des tensions internes qui minent la cohésion des groupes.

On souligne également que les bailleurs de fonds et les ONG internationales apparaissent souvent déconnectés des réalités des organisations de jeunes. Ils imposent des délais administratifs longs pour le suivi des projets, mais exigent des rapports de résultats dans des délais très courts, souvent en quelques jours, d'après l'expérience d'un.e répondant.e. Cette exigence met une pression considérable sur des organisations qui n'ont pas les moyens d'assurer un suivi continu des activités. Ce manque de ressources et de flexibilité génère un stress important lors de la reddition de comptes, entravant leur capacité à démontrer efficacement les impacts réels de leurs projets. Cette déconnexion entre les attentes des bailleurs et les réalités des jeunes organisations compromet la durabilité et l'efficacité des initiatives soutenues. Cela nous amène au dernier élément de cette analyse sur les obstacles à la mobilisation et à la concertation du milieu associatif de la jeunesse.

## L'intervention des ONG étrangères

Selon une personne répondante, la collaboration entre différents acteurs est parfois imposée par les bailleurs de fonds. Il s'agit d'un enjeu qui touche tous les secteurs associatifs. En résulte une collaboration qui s'avère parfois artificielle et contrainte. De nombreuses initiatives de concertation en Haïti sont financées, ou l'ont été, par des acteurs étrangers. Cependant, on explique que cette aide internationale a profondément bouleversé les structures communautaires locales, détruisant des réseaux de solidarité qui existaient autrefois<sup>29</sup>.

La société civile haïtienne est également influencée politiquement par des financements étrangers, notamment des États-Unis, de l'Union européenne et du Canada, qui soutiennent certaines organisations locales, généralement fortement structurées, pour promouvoir des intérêts extérieurs ou pour soutenir des agendas qui ne sont pas forcément nationaux. Par ailleurs, les partenariats de sous-traitance aux ONG haïtiennes

<sup>29</sup> Voir Smith, J. M. (2001). *When the Hands are Many: Community Organization and Social Change in Haiti*. Cornell University Press, pour une analyse de la façon dont les ONG internationales ont affaibli les *konbit* en remplaçant ces structures locales par des configurations et des modes de fonctionnement étrangers.

permettent aux États bailleurs de sélectionner des acteurs à leur image, puis de contourner les défis liés à la collaboration avec le gouvernement haïtien. Ainsi, on établit des systèmes parallèles de prestation de services. Cela a contribué à affaiblir la légitimité, la capacité et la volonté de l'État de remplir ses fonctions essentielles. Les jeunes, en particulier, apparaissent comme les principales victimes de ce phénomène, subissant une marginalisation accrue dans un système désarticulé et incapable de répondre aux besoins de base.

Enfin, la captation des financements par les ONG haïtiennes pose un problème majeur. Certaines organisations émergent uniquement pour répondre à des appels d'offres, ce qui alimente des tensions idéologiques et politiques entre celles qui travaillent directement sur le terrain et celles qui priorisent l'obtention de financements au détriment de leur mission initiale. Un.e jeune répondant.e souligne que ce phénomène de « projectification » peut éloigner les ONG de leurs bases communautaires et les entraîner dans des dynamiques de cooptation politique. Pour contrer cette dérive, certaines organisations plaident pour des modèles de financement alternatifs, comme l'autofinancement ou les cotisations des membres, afin de préserver leur autonomie idéologique et leur ancrage local. L'autonomie financière et recherche de modèles innovants apparaissent dès lors comme facteurs de succès à la mobilisation jeunesse ; c'est ce qui sera abordé à la section suivante.

En guise de conclusion, il convient de reconnaître que le potentiel de concertation du milieu associatif jeunesse est contraint par un contexte qui exacerbe à de multiples niveaux la déstructuration sociale. Le problème central réside dans l'inégalité sociale qui caractérise la jeunesse haïtienne, et donc l'absence d'un secteur jeunesse clairement défini et représentatif. Bien qu'une politique jeunesse permettrait de structurer le milieu et de faciliter la convergence interacteurs, les jeunes ne sont pas consulté.e.s en tant que groupe spécifique, et lorsqu'ils le sont, leur manque de représentation réelle réduit l'impact de leurs contributions dans la participation à la sortie de crise. Ce manque de dialogue structurel avec les jeunes alimente leur désintérêt pour des actions étatiques perçues comme inefficaces et excluantes. Il est essentiel de reconstruire un cadre inclusif pour que les jeunes puissent participer activement à l'élaboration des politiques qui les concernent.

## Facteurs de mobilisation de la jeunesse

La population haïtienne est jeune, facteur qui peut être un avantage si les conditions sont réunies pour tirer profit de sa diversité. Les jeunes ont démontré qu'ils et elles ont la capacité de susciter des changements positifs si la possibilité leur est offerte. En dépit des contraintes, ils et elles continuent de s'engager, de se regrouper autour de préoccupations qui leur tiennent à cœur. Plusieurs éléments clés contribuent à la mobilisation et à la concertation des jeunes en Haïti. Parmi ceux-ci, on trouve le revers des obstacles présentés à la section précédente, dont la nécessité d'une politique jeunesse structurante, soutenue par un programme de mise en œuvre concret, ainsi que la simplification des démarches administratives pour l'enregistrement des associations de jeunes. En outre, un

environnement favorable à l'engagement est indispensable. Cet environnement doit inclure des garanties de sécurité physique, des opportunités de mobilité, ainsi que l'accès à des services de base tels que l'électricité, l'eau et des ressources financières, y compris le crédit, l'éducation formelle et informelle et la formation qualifiante. Témoignant tout de même d'une lucidité à l'égard de l'incapacité de l'État à leur fournir ce contexte opérationnel à court terme, les jeunes répondant.e.s avec qui nous avons discuté ont également identifié d'autres facteurs fondamentaux qui, selon eux, augmentent considérablement le potentiel de mobilisation des jeunes, en mettant notamment l'accent sur un leadership partagé et une gestion transparente.

### Les compétences en leadership

Un leadership excessivement centralisé autour d'une seule personne peut mettre en péril un projet en cas de retrait de celle-ci ou en cas de politisation. Plusieurs organisations de la jeunesse reposent sur la présence d'un membre fondateur ou fondatrice, ou d'une figure de proue charismatique. Sans planification de relève ou la mise en place d'un leadership partagé, ces initiatives sont vouées à la dissolution à la suite du départ de leur leader. Ce besoin est d'autant plus pressant que jeunes leaders inspirant.e.s, tels que ceux et celles qui ont initié des associations ayant connu un succès, *Konbit San Pou San* ou *Bibliothèque Cité-Soleil*, ont quitté le pays, laissant un vide en termes de modèles de leadership locaux.

Les répondant.e.s soulignent la nécessité d'adopter des approches collaboratives pour éviter de reproduire des modèles autocratiques ou politisés qu'on associe à la « vieille garde » d'hommes et femmes politiques ou de certains chefs de file de la société civile en Haïti. De plus, la transparence, qu'il s'agisse des processus internes ou de la définition des objectifs, est considérée comme essentielle pour maintenir une collaboration saine et prévenir les dérives liées à la cooptation ou à l'opacité des pratiques.

### La clarté des objectifs et la communication

Comme nous l'avons vu, les organisations de la jeunesse sont fragmentées et peu structurées, éprouvant souvent de la difficulté à se canaliser. De nombreux répondant.e.s ont souligné l'importance des compétences individuelles et organisationnelles en planification stratégique. Cela implique l'élaboration d'objectifs clairs et d'une vision commune, réalisés à travers des processus démocratiques et délibératifs. Ces compétences permettent d'identifier les synergies potentielles entre différentes organisations, de sélectionner les acteurs avec lesquels collaborer et de définir précisément les types de partenariats et de résultats attendus. On souligne par ailleurs qu'il n'est pas avisé de « forcer » des alliances (une pratique observée parmi certains bailleurs étrangers qui ignorent les dynamiques locales, menant à des dysfonctions au sein des plateformes de concertation).

La communication joue également un rôle central, non seulement au sein des organisations et des collaborations, mais aussi avec le public. Bien que les médias sociaux

aient un grand potentiel pour sensibiliser et mobiliser<sup>30</sup>, leur usage se limite trop souvent à la recherche d’approbation personnelle, au détriment de l’engagement citoyen. Les médias sociaux sont donc perçus comme une arme à double tranchant : certains les utilisent à des fins de désinformation et génèrent de la confusion. Les gangs s’en servent pour faire de la propagande et de l’intimidation. Une personne répondante reconnaît l’importance de maîtriser ces moyens de communication puis de s’allier à des figures publiques charismatiques, respectées et reconnues comme étant politiquement neutres, à des fins de sensibilisation et de mobilisation citoyenne autour d’enjeux tels l’accès aux soins de santé. Une étude de 2018 révèle cependant que les jeunes ayant un niveau de scolarité plus élevé, notamment celles et ceux ayant entamé ou terminé des études de troisième cycle, perçoivent davantage l’importance de ces plateformes pour l’engagement citoyen<sup>31</sup>, suggérant la présence d’un clivage en fonction de l’éducation et de l’accès aux ressources. L’usage de ces plateformes, déjà plus accessibles que les médias traditionnels, doit veiller à l’inclusivité afin de maximiser leur potentiel mobilisateur.

### L’exposition aux pratiques de résolution des conflits

Un autre aspect crucial, et fortement lié à la nécessité d’un cursus éducatif répondant aux besoins du pays, réside dans l’exposition des jeunes à des pratiques de gestion et de résolution des conflits dès l’école. Cette approche viserait, dès le niveau primaire, à les préparer à un leadership inclusif, capable de gérer les tensions de manière constructive. Contrairement à l’idée répandue selon laquelle les conflits nuisent à la cohésion des groupes, on explique que les tensions peuvent être normalisées et utilisées comme des opportunités de renforcement collectif. Dans un milieu caractérisé par une hétérogénéité d’acteurs, les désaccords sont inévitables. Il est donc essentiel de dépasser ces divergences en se rassemblant autour d’objectifs communs plutôt qu’individuels. En outre, les réseaux de collaboration doivent impérativement être inclusifs, évitant les formes de marginalisation présentes dans d’autres secteurs de la société haïtienne, notamment celles liées à l’origine géographique, à la classe sociale, au niveau d’éducation ou au genre. Le clivage entre les classes socio-économiques demeure très grand ; on suggère alors comme élément mobilisateur de réveiller le sentiment d’injustice chez les jeunes autour d’enjeux communs, par exemple la corruption qui freine le développement du pays.

*« La concertation est souvent utilisée pour faire taire les conflits. Les gens ne prennent pas de temps pour comprendre les enjeux et intérêts des autres. »*

Les compétences en gestion des conflits, aussi associées au leadership démocratique et efficace, ne sont pas requises que chez les leaders du pays et de ses différents secteurs. Tous les enfants et les jeunes bénéficieraient d’une exposition aux méthodes de gestion et de résolution des conflits, et d’être encouragés à expérimenter le leadership dès un jeune âge.

<sup>30</sup> Tufekci, Z. (2017). *Twitter and tear gas: the power and fragility of networked protest*. Yale University Press.

<sup>31</sup> Hazan, M., Novella, R., et Zanuso, C. (2018). [Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien](#). Éditions AFD.

## L'autonomie financière

Enfin, la diversification des sources de financement constitue un levier essentiel pour renforcer l'autonomie des organisations de jeunesse. Des approches telles que le *crowdfunding*, notamment auprès de la diaspora, qui contribue déjà financièrement à soutenir des familles en Haïti, offrent des opportunités intéressantes. D'autres formules financières centrées sur la contribution des membres (des cotisations pour le *membership*) ont été évoquées. En s'alliant à des organisations étrangères, on souligne le risque d'encourager des formes d'assistanat qui pourraient remplacer le rôle de l'État, perpétuant ainsi son affaiblissement et sa déresponsabilisation vis-à-vis de ses citoyen.ne.s. Les jeunes avec qui nous nous sommes entretenus étaient très conscient.e.s de cette dynamique. Une stratégie efficace de financement des associations de la jeunesse et de leur collaboration devrait inclure des investissements ciblés dans la capacitation, en particulier pour les fonds de roulement, souvent négligés par les bailleurs internationaux. De telles initiatives pourraient non seulement garantir une plus grande indépendance financière, mais également contribuer à la pérennisation des organisations de la jeunesse. Cela rehausserait également leur autonomie idéologique, réduisant ainsi le risque de cooptation, de politisation ou d'instrumentalisation qui, comme nous l'avons vu, contribue à la fragmentation et à l'affaiblissement du milieu associatif des jeunes.

## Exemples d'initiatives de mobilisation et de concertation de la jeunesse

Selon un.e répondant.e plutôt pessimiste, il n'y a aucune activité de mobilisation et de concertation de la jeunesse qui ait été en mesure d'influencer les politiques publiques. Les impacts demeurent modestes. Cependant, dans la section qui suit, nous présenterons certains exemples de concertation qui ont été mentionnés par les gens avec qui nous nous sommes entretenus, de même que quelques cas qui se démarquent par leur potentiel rassembleur, leur légitimité et leur performativité en ce qui concerne le développement du leadership et de la citoyenneté engagée chez les jeunes.

Au niveau micro, l'exemple du *konbite* est fréquemment évoqué. La pratique collaborative rurale enracinée dans les traditions paysannes haïtiennes repose sur la confiance mutuelle et la poursuite d'intérêts communs, illustrant comment des structures locales et solidaires peuvent catalyser des initiatives collectives efficaces. Cette approche, reproduite à l'extérieur du secteur paysan (par exemple, les *konbit* bibliothèques ou de prélèvement de dons de sang), inspire des modèles de gouvernance pour d'autres mouvements de jeunesse.

Certain.e.s répondant.e.s nous ont parlé d'exemples de concertation jeunesse visant la proposition de projets de loi. Une proposition sur le crédit étudiant, visant à offrir un allègement fiscal aux étudiants, a été élaborée par une association de la jeunesse et déposée auprès de l'Assemblée nationale. Bien que le vote ait été favorable, l'exécution reste en suspens, soulignant la nécessité de persévérer dans la pression auprès des



instances exécutives. Un plaidoyer important a également été mené par des acteurs de la jeunesse pour que l'expérience bénévole des jeunes soit reconnue comme expérience professionnelle. Cela vise à réduire les exigences souvent irréalistes des employeurs, dont la fonction publique, qui demandent plusieurs années d'expérience pour des emplois de niveau junior. Plusieurs associations de la jeunesse se sont concertées pour élaborer des programmes de reconnaissance qui ont obtenu un certain appui de la part des élu.e.s et des personnalités politiques, mais l'implication de l'État ne s'est pas concrétisée au-delà de cette démarche.

Une autre initiative notable est le plaidoyer pour un meilleur accès aux soins de santé dans le Nord-Est, qui a conduit l'État à débloquer des fonds pour assurer la gratuité des soins pour les femmes. Cette campagne a été portée par un réseau de 87 organisations, redynamisé grâce à un financement du CECI, par l'entremise du programme Voix et leadership des femmes d'Affaires mondiales Canada. Bien que le soutien financier ait pris fin, la dynamique de concertation instaurée continue grâce à des rencontres mensuelles.

D'autres activités, initiées par l'État en partenariat avec la société civile, ont connu un certain succès. Un.e répondant.e évoque les comités jeunesse locaux qui sous la présidence de Jovenel Moïse ont été établis dans plusieurs régions, avec le soutien du MJSAC. Ces comités ont reçu un matériel logistique (ordinateurs, wifi, mobylettes), mais le manque de planification, de financement et de coordination au niveau national a limité leur succès. Si certaines activités locales ont connu du succès, les comités ont souffert d'un manque de synergie avec le comité national, perpétuant des clivages structurels entre les niveaux locaux et centraux.

Des plateformes comme le Parlement Jeunesse Haïti ont permis à des jeunes de rencontrer leurs homologues internationaux, ainsi que des ministères et organisations locales. Selon les répondant.e.s, ces moments de concertation, qui se font de plus en plus rares, offrent une opportunité de dialogue global et d'inspiration mutuelle, même si leur impact direct sur les politiques nationales reste limité.

Ces exemples illustrent que la concertation des jeunes s'opère selon une panoplie de mécanismes, souvent autour d'un événement ou d'un objectif précis, comme l'élaboration d'un projet de loi ou une recommandation politique. Cependant, le suivi et la mise en œuvre — soit l'aboutissement des efforts de concertation, entravent l'efficacité des initiatives tout en exerçant une influence significative sur l'engagement longitudinal des participant.e.s. Ci-bas, nous présentons quelques exemples suggérés par les répondant.e.s qui se distinguent par leur caractère pérenne, rassembleur et performatif.

### Le mouvement Scout d'Haïti

Introduit en Haïti en 1932, le mouvement Scout a été un pilier, et le demeure dans certaines régions, dans l'éducation informelle de la jeunesse haïtienne. Il a pour mission de promouvoir des valeurs qui ont été mentionnées par les répondant.e.s comme étant essentielles à la sortie de crise à court et à long terme, telles que le leadership, la citoyenneté, la solidarité, et la protection de l'environnement — un enjeu qui ne s'est pas

révélé comme prioritaire lors de nos entretiens, mais qui pèse lourdement sur l'accès équitable aux ressources pour les générations présentes et futures. En Haïti comme ailleurs, les scouts sont affiliés à l'Organisation mondiale du mouvement scout, qui offre aux jeunes des opportunités d'engagement social et communautaire, notamment à travers des activités de reboisement, des programmes éducatifs, et des actions humanitaires. Ces initiatives visent à développer des compétences sociales, pratiques et éthiques chez les jeunes, les préparant à jouer un rôle actif dans la société haïtienne<sup>32</sup>.

Comme le mouvement scout, les congrégations religieuses ont également joué un rôle majeur, à travers des initiatives telles que le Mouvement Ecuménique de la Jeunesse (MEJ) ou les brigades de jeunes protestant.e.s. Ces organisations confessionnelles ont permis de mobiliser et de former la jeunesse autour de valeurs éthiques, spirituelles et citoyennes.

Selon quelques répondant.e.s ayant été impliqué.e.s avec le mouvement des scouts, ce qui distingue les mouvements pérennes comme les scouts, mais aussi les mouvements de jeunesse confessionnels, qui ont su perdurer malgré toute une succession de crises politiques, c'est leur ancrage institutionnel et leur appartenance à des réseaux plus vastes. Par exemple, le MEJ, enraciné dans l'Église catholique, s'inscrit dans une mouvance internationale, tandis que les scouts bénéficient de leur affiliation à une structure bien établie. Cette connexion à des réseaux globaux offre des modèles de gouvernance éprouvés et des ressources qui garantissent souvent leur durabilité. Ces structures pourraient servir d'inspiration pour repenser et renforcer les mouvements haïtiens locaux, en adaptant les principes qui favorisent leur résilience et leur succès. En effet, être intégré à un réseau plus large constitue non seulement un gage de réussite, mais aussi un rempart contre les défis internes ou contextuels qui pourraient compromettre leur mission.

Il convient de préciser par contre que bien que les scouts ou les exemples d'associations religieuses mentionnées ci-haut s'intéressent au leadership et à la participation citoyenne des jeunes, ces organisations ne sont pas pilotées par des jeunes. Elles présentent certes une structure stable et perçue comme étant légitime pouvant être redynamisée et mise au profit de la mobilisation de la jeunesse haïtienne.

### La mobilisation collective *Nou Pap Dòmi* et le mouvement PetroCaribe

Le mouvement PetroCaribe, incarné par des slogans percutants comme *Nou Pap Dòmi* (Nous ne dormirons pas) et *Nou Pap Konplis* (Nous ne serons pas complices), constitue un exemple marquant de mobilisation citoyenne en Haïti. Lancé en 2018, ce mouvement visait à dénoncer la corruption massive entourant les fonds PetroCaribe, un programme de coopération pétrolière entre le Venezuela et plusieurs pays des Caraïbes dont les fonds, destinés à des projets de développement socio-économique, auraient été mal utilisés ou détournés.

---

<sup>32</sup> Pour une analyse approfondie : Hurbon, L. (2004). Religions et lien social : l'Église et l'État moderne en Haïti. Cerf.

Porté par des collectifs comme Nou Pap Dòmi qui ont su canaliser le mécontentement populaire, et des figures engagées telles que Velina Élysée Charlier, le mouvement a réussi à mobiliser une large frange de la population, notamment des jeunes de toutes classes socio-économiques. À travers les réseaux sociaux, il a transformé des plateformes numériques en outils de mobilisation, de connexion, et parfois même en tribunaux d'opinion publique, exerçant ainsi une forte pression sur l'État pour exiger la transparence et des poursuites judiciaires contre les responsables. Malgré l'attention nationale et internationale générée et la sensibilisation accrue autour de la corruption, les résultats concrets demeurent modestes. La révocation de juges impliqués dans des irrégularités a illustré les obstacles persistants dans le combat pour une véritable justice. Néanmoins, le mouvement a marqué un tournant en rassemblant des jeunes Haïtiennes et Haïtiens autour d'une cause commune qui touche tous les segments de la population : la lutte contre un système corrompu qui freine le développement du pays, tout en soulignant l'importance des réseaux sociaux comme catalyseurs de changement sociopolitique.

### L'Observatoire de la jeunesse haïtienne

Mentionné à titre d'exemple d'association dont le rôle est structurant pour le rehaussement du leadership chez les jeunes, tout en contribuant au plaidoyer en faveur d'un État démocratique et inclusif, l'Observatoire de la Jeunesse Haïtienne (OJH) est une institution de la société civile créée en 2015. Son objectif principal est de promouvoir les intérêts des jeunes en plaidant pour des politiques publiques favorables à leur développement. Il vise à outiller les jeunes pour qu'ils participent activement à la vie sociopolitique du pays. En s'alliant à un réseau diversifié de partenaires étrangers, l'OJF organise des formations et programmes de renforcement des capacités, comme l'Académie Nationale des Jeunes Leaders, qui forme des jeunes influents (souvent des cadres et des jeunes professionnels, mais aussi des leaders communautaires), dans toutes les régions d'Haïti. Ses activités de plaidoyer reposent sur la consultation des segments de la jeunesse, afin d'influencer les instances décisionnelles publiques et défendre les droits des jeunes. L'OJH favorise également la collaboration entre les associations de jeunes à travers le pays, en appuyant leurs initiatives locales et en créant des réseaux régionaux pour renforcer leur action collective. Comme certain.e.s répondant.e.s ont souligné la relative absence de leaders inspirant.e.s en Haïti (plusieurs ayant quitté le pays), le mandat de cette organisation nous apparaît essentiel à la promotion de modèles de leadership mobilisateurs, innovants et surtout endogènes.

## Propositions et recommandations

Afin que la jeunesse se mobilise et se concerte en faveur de l'émergence d'un État démocratique, il y aurait bien sûr plusieurs chantiers sur lesquels travailler. Il faut toutefois tenir compte de la réalité qui prévaut actuellement en Haïti, et comme nous l'avons vu les obstacles sont nombreux. Si certains sont intrinsèques au mouvement associatif de la jeunesse (par exemple un leadership peu efficace ou susceptible de se réorienter rapidement en faveur d'autres projets), d'autres facteurs sont exogènes et affectent l'ensemble de la société.

Lorsque de meilleures conditions seront réunies, notamment au niveau de la sécurité ainsi que du fonctionnement de l'État, il sera pertinent de développer un plan plus ambitieux, par exemple l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle politique jeunesse. À court terme, cependant, nous ne pouvons que travailler sur des initiatives qui sont réalisables dans le contexte actuel, et qui peuvent être porteuses de résultats tant à court qu'à moyen et long terme. Sur cette base, nous formulons ainsi les propositions ci-dessous qui sont d'ambition modeste, mais réalisables dans le contexte tout en étant, nous le souhaitons, porteuses à terme et pérennes.

### Pour le milieu associatif de la jeunesse

Toute en reconnaissant l'hétérogénéité de la jeunesse haïtienne et la grande variété de ses modes d'affiliation et de coordination, cette recherche avance que les éléments suivants pourraient s'avérer bénéfiques pour le milieu associatif de la jeunesse.

- **Renforcer le leadership et la conscience civique des jeunes**

Les organisations de la jeunesse, ou les organisations de la société civile s'intéressant à la participation de la jeunesse, pourraient mettre en place des programmes de formation et des activités adaptés au contexte haïtien pour développer les compétences en leadership, encourager la participation démocratique et ancrer une conscience civique locale. Des douzaines d'organisations, comme l'OJH, le CEDEL ou encore l'organisation féministe Neges Mawon peuvent servir d'exemples inspirants.

- **Promouvoir la transparence et l'autonomie organisationnelle**

Afin de permettre aux structures de perdurer, développer des mécanismes de gouvernance transparents et renforcer l'autonomie financière et administrative des organisations pour limiter les risques d'instrumentalisation politique. Prioriser les mécanismes de collecte de fonds indépendants, accessibles et diversifiés (comme le *crowdfunding* qui peut rejoindre la population à l'international) pour réduire la dépendance vis-à-vis des bailleurs et des influences politiques.

- **Encourager des partenariats interorganisationnels durables**

Fédérer les ressources entre organisations (espaces de travail, matériel, ressources humaines) et renforcer les réseaux de collaboration pour mutualiser les efforts et consolider leur résilience.

- **Mettre en œuvre un plan de mobilisation pérenne et inclusif**

Structurer les organisations de jeunesse autour d'enjeux communs, touchant à une grande partie de la société, en favorisant le réseautage, la vulgarisation des bonnes pratiques et la construction de coalitions. Celles-ci peuvent être soutenues par les bailleurs et les diasporas pourvu qu'elles ne soient pas influencées, que ce soit sur

le plan de leur *membership*, de leur structure ou de leurs activités, par ces bailleurs.

- **Encourager un leadership démocratique et inclusif**

Promouvoir des pratiques de leadership basées sur la coopération, la gestion transparente des conflits et la création d'un climat de confiance entre les jeunes leaders et les différentes parties prenantes.

- **Stimuler la création et la protection des espaces de mobilisation des jeunes**

Des mécanismes peuvent être établis pour sensibiliser au risque d'instrumentalisation des plateformes de concertation et des organisations par des acteurs politiques ou opportunistes, et repérer des pratiques à éviter.

- **Envisager le partenariat avec des structures d'éducation civique et d'engagement communautaire pérennes, multigénérationnelles**

S'appuyer sur des mouvements ayant perduré dans le temps tels que les scouts, MEJ et Jeunes protestants pour rejoindre et sensibiliser la jeunesse à des pratiques de citoyenneté active et de plaidoyer.

- **Inspirer par des exemples de réussite**

Documenter et publier des histoires de jeunes mobilisateurs et mobilisatrices ayant réussi, pour motiver et encourager d'autres à s'engager activement, et dégager des modèles inspirants haïtiens.

- **Renforcer les capacités de communication inclusives**

Créer des plateformes de dialogue accessibles et protéger ces espaces pour assurer leur rôle dans la mobilisation collective et la résolution des enjeux locaux.

### Pour l'État haïtien

Les recommandations suivantes, à privilégier par l'État haïtien, pourraient optimiser le potentiel de mobilisation des jeunes.

- **Réduire les barrières à l'enregistrement des associations de jeunesse**

L'État doit simplifier les démarches administratives et réduire les obstacles à l'enregistrement des associations de jeunesse, dont les coûts prohibitifs. En facilitant l'accès à un statut légal pour les organisations de jeunesse, l'État garantirait une plus grande reconnaissance et autonomie à ces structures, tout en leur offrant un cadre sécurisé pour accéder à des financements et collaborer avec d'autres acteurs.

- **Créer des mécanismes de financement et de soutien aux initiatives jeunesse**

L'État doit mettre en place des mécanismes de financement diversifiés pour soutenir les initiatives des jeunes, en particulier celles qui favorisent leur participation civique et leur engagement dans le développement de la société. Ces mécanismes pourraient inclure des fonds de soutien aux projets communautaires et des incitations fiscales pour les entreprises ou organisations soutenant les initiatives jeunes.

- **Assurer un environnement sécuritaire propice à la mobilisation et à l'engagement civique**

L'État haïtien doit garantir un environnement sûr et propice à la mobilisation des jeunes, en renforçant les mécanismes de justice et de sécurité. Cela passe par une réforme du système judiciaire afin qu'il soit perçu comme équitable et efficace, et que les jeunes soient incité.e.s à adopter un comportement citoyen, en sachant que la criminalité ne restera pas impunie. Il est essentiel d'établir un climat de confiance dans les institutions de sécurité pour encourager les jeunes à s'impliquer activement.

- **Intégrer l'éducation à la citoyenneté dans le cursus scolaire**

L'État doit intégrer l'éducation à la citoyenneté dans le cursus scolaire à tous les niveaux, en particulier dans le primaire. Cette éducation ne doit pas se limiter à des enseignements théoriques, mais inclure des activités pratiques sur la gestion des conflits, le leadership et l'entrepreneuriat. Cela permettra aux jeunes de vivre l'expérience de la citoyenneté et de la responsabilité dès leur plus jeune âge, tout en leur offrant des compétences utiles pour leur avenir.

À plus long terme, les recommandations suivantes pourraient être appliquées :

- **Élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques jeunesse**

L'État haïtien devrait actualiser la politique publique jeunesse de 2008-2009 en la révisant pour refléter les réalités actuelles du pays. Cette politique devrait inclure des préoccupations majeures telles que la sécurité, l'éducation adaptée aux besoins nationaux, et le développement du leadership des jeunes. Il est essentiel de réaliser un recensement national des jeunes et d'élaborer un programme quinquennal détaillant les actions à mener pour favoriser l'insertion et l'engagement civique des jeunes.

- **Travailler sur la cohérence des politiques jeunesse**

Les besoins des jeunes doivent être pris en compte de manière transversale à travers toutes les politiques publiques. L'État doit développer une approche cohérente qui intègre des secteurs tels que l'éducation, la sécurité, l'égalité des genres, l'emploi, et la culture. Chaque secteur doit être mobilisé pour soutenir la

jeunesse, car leur inclusion et leur développement nécessitent une coordination multisectorielle.

#### Pour les bailleurs de fonds et partenaires étrangers

- **Appliquer des règles souples d'octroi de financement et de suivi-évaluation**

Les bailleurs de fonds internationaux devraient adopter des règles d'octroi de financement plus flexibles et adaptées aux réalités locales, tout en permettant des mécanismes de suivi-évaluation moins rigides. Ces mécanismes doivent favoriser la créativité et l'innovation des organisations locales, tout en permettant une évaluation continue et adaptée des résultats, afin d'assurer que les ressources allouées répondent réellement aux besoins des bénéficiaires.

- **Appuyer les initiatives endogènes qui permettent d'expérimenter le leadership très tôt et de préparer les futurs leaders**

Les bailleurs de fonds doivent prioriser le financement des initiatives endogènes qui favorisent l'expérimentation du leadership dès le plus jeune âge. Cela inclut le soutien aux programmes qui permettent aux jeunes de prendre des responsabilités dans des projets communautaires et de participer à la prise de décisions. En investissant dans des initiatives locales qui préparent les jeunes à devenir des leaders, les bailleurs de fonds contribuent à un changement durable en renforçant les capacités locales de leadership.

- **Subventionner selon les politiques publiques jeunesse**

Les bailleurs de fonds devraient aligner leurs subventions avec les politiques publiques jeunesse du pays d'accueil et s'assurer que leurs financements contribuent à des retombées positives à long terme. L'objectif devrait être de soutenir les initiatives qui sont en cohérence avec les priorités nationales de la jeunesse, en particulier celles liées à la formation des jeunes et à leur intégration dans des projets de développement durable.

#### Pour la jeunesse de la diaspora

Reconnaissant que la diversité qui caractérise la jeunesse haïtienne s'applique également à ses diasporas, qui ne peuvent être considérées comme bloc homogène, les recommandations suivantes pourraient être appliquées :

- **Travailler à la définition d'objectifs communs et à l'établissement de priorités partagées**

Pour surmonter les tendances à la fragmentation observées, il semble impératif que les jeunes entretenant toujours un lien identitaire, familial et affectif avec Haïti

s'organisent autour d'une vision commune et définissent ensemble des priorités claires, renforçant ainsi leur impact collectif.

- **Renforcer les réseaux entre les jeunes en Haïti et ceux de la diaspora**

Soutenir des initiatives visant à connecter les jeunes en Haïti et celles et ceux de la diaspora, notamment les élèves et les étudiant.e.s, à travers des plateformes collaboratives et des organisations telles que la Maison d'Haïti à Montréal, afin de stimuler des échanges et des collaborations durables.

- **Encourager une intégration accrue de la jeune diaspora dans la sphère politique haïtienne**

Mener un plaidoyer pour améliorer la participation politique des jeunes de la diaspora, afin qu'ils et elles puissent contribuer activement aux processus décisionnels et à la construction d'une gouvernance inclusive en Haïti.

- **Créer et structurer des initiatives au sein des universités**

Exploiter le potentiel des universités comme espaces propices à la réflexion collective, au réseautage et à l'élaboration de stratégies concertées, afin de mobiliser efficacement les jeunes leaders et de consolider leurs actions.

- **Appuyer la mobilisation des jeunes à travers des mécanismes de financement participatif**

Développer des stratégies de *crowdfunding*, ou appuyer celles qui sont mises en place par les acteurs de la jeunesse haïtienne, pour soutenir de manière ciblée les initiatives des jeunes, en misant sur l'investissement dans le capital social et en renforçant leur capacité à mener des projets porteurs de changement.

## Conclusion

Le contexte sociopolitique des dernières années (instabilité politique, violence croissante, insécurité grandissante, contrôle de plus en plus de territoires par les gangs armés, vulnérabilité croissante aux catastrophes naturelles) exerce une indéniable influence sur la jeunesse haïtienne et son potentiel de mobilisation. Cela dit, et en dépit des nombreux facteurs qui entravent leur participation civique et leur mobilisation, les jeunes continuent de s'engager et de se regrouper autour de préoccupations qui leur tiennent à cœur. Pour permettre à la jeunesse de jouer un rôle central dans la transformation du pays, il est crucial d'instaurer un environnement favorable à la concertation, de promouvoir des modèles de leadership inclusifs et transparents, et de renforcer l'autonomisation grâce à des politiques publiques adaptées et un soutien local solide.

Les constats et leçons suivants émergent de cette analyse :



**Inégalités sociales et fragmentation au sein de la jeunesse haïtienne :** La jeunesse haïtienne est profondément marquée par des inégalités sociales, économiques et géographiques. Les jeunes urbains de classe économique moyenne et élevée, parmi les plus scolarisés, disposent de plus d'opportunités que leurs homologues ruraux ou non scolarisés. Toute stratégie de mobilisation de la jeunesse doit tenir compte de cette diversité et viser une inclusion réelle des jeunes marginalisés, notamment les jeunes femmes et ceux vivant en milieu rural ou dans les quartiers populaires.

**Rôle clé de l'éducation et du leadership dans la mobilisation :** L'accès limité à l'éducation formelle et l'absence de formation en leadership freinent la capacité des jeunes à s'impliquer efficacement dans des initiatives collectives et à assumer des rôles de leadership. La promotion d'une éducation à la citoyenneté et du leadership dès l'école primaire est essentielle pour préparer une génération de jeunes engagés, capables de gérer des projets collectifs.

**Obstacles à la concertation et à l'unité dans les organisations de jeunesse :** Les organisations de jeunesse en Haïti sont caractérisées par une fragmentation et un manque de synergie. La compétition d'intérêts, le clientélisme et le manque de coordination entre les acteurs sont des freins majeurs à la concertation. Il est crucial de favoriser des espaces de concertation inclusive et de promouvoir un leadership partagé, transparent et participatif pour garantir une action collective durable.

**Le manque de soutien étatique et l'absence de politique jeunesse efficace :** Le manque de soutien institutionnel, la faiblesse des politiques publiques de jeunesse, et la politisation de certaines organisations de la société civile rendent difficile la mobilisation efficace des jeunes pour des causes communes. Une révision urgente de la politique de jeunesse, en concertation avec les jeunes eux-mêmes, est nécessaire pour établir un cadre stratégique et structuré permettant aux jeunes de participer activement à la vie politique et socio-économique du pays.

**Impact positif des initiatives de la diaspora et des partenaires internationaux :** La diaspora haïtienne et les bailleurs de fonds internationaux jouent un rôle majeur dans le financement des initiatives de jeunesse, mais leur impact peut être limité par un manque d'ancrage local et une déconnexion des réalités haïtiennes. Les partenariats avec la diaspora doivent être renforcés et orientés vers l'autonomisation des acteurs locaux, avec un soutien accru pour les projets endogènes et un financement durable qui dépasse les simples événements ponctuels.

**L'insécurité et ses effets paralysants sur la mobilisation de la jeunesse :** L'insécurité croissante, notamment à Port-au-Prince, limite fortement les capacités de déplacement et d'engagement des jeunes. Cette situation empêche une mobilisation large et renforce la division entre les jeunes des zones urbaines et rurales. Il est impératif de développer des stratégies de mobilisation adaptées, telles que l'utilisation des technologies et des plateformes numériques, pour surmonter les contraintes liées à l'insécurité.

**L'importance de la transparence et de la gestion démocratique au sein des organisations de jeunesse :** La gestion autocratique, la politisation des leaders et le

manque de transparence minent la confiance des jeunes dans leurs propres organisations et dans les processus de concertation. Il est nécessaire d'établir des mécanismes de gouvernance claire, de leadership partagé et de transparence pour restaurer la confiance et renforcer la participation des jeunes dans les initiatives de la société civile.

**Les médias sociaux : un outil de mobilisation et de débat public :** Bien que les médias sociaux aient un fort potentiel pour sensibiliser et mobiliser, ils sont souvent utilisés de manière fragmentée, manquant de coordination et de profondeur dans le débat public. Les jeunes doivent être formé.e.s à l'utilisation des médias sociaux non seulement pour la promotion personnelle, mais aussi pour animer des débats publics constructifs, créer des alliances et défendre des causes collectives.

**Le rôle central des initiatives locales dans la redynamisation de la jeunesse :** Les initiatives locales, comme les *konbits*, les *rara* et les mouvements culturels communautaires, ont montré une résilience remarquable malgré le manque de soutien étatique. Elles illustrent l'importance de l'action locale pour renforcer l'engagement des jeunes. Il est nécessaire de capitaliser sur ces initiatives locales pour redynamiser les mouvements de jeunesse, en renforçant les réseaux de solidarité et en soutenant les projets qui ont un impact direct et concret sur les communautés.

Pour conclure, la jeunesse haïtienne se trouve à un carrefour critique où ses défis multiples –fragmentation, manque de structuration, obstacles administratifs et influence politique– compromettent son plein potentiel en tant que moteur de changement. Pourtant, elle représente également une formidable opportunité pour le développement et la transformation sociopolitique du pays.

Pour maximiser cette opportunité, il est impératif que les acteurs clés, qu'il s'agisse de l'État haïtien, des bailleurs de fonds internationaux ou des organisations de la société civile, s'engagent dans une démarche coordonnée et inclusive. Cela implique la création ou la mise à jour de politiques publiques adaptées à la réalité des jeunes, le renforcement de leurs capacités organisationnelles, et l'ouverture d'espaces propices à leur mobilisation et à leur participation citoyenne, notamment à travers les espaces de réseaux virtuels. De même, la diaspora haïtienne, notamment la jeune génération, doit jouer un rôle actif dans ce processus, en collaborant avec leurs pairs en Haïti pour partager des ressources, des idées et des expériences. Cette synergie, facilitée par des plateformes numériques et physiques, pourrait non seulement favoriser une plus grande cohésion, mais aussi enrichir le tissu social et politique d'Haïti.

En fin de compte, un investissement stratégique dans le leadership et le capital social des jeunes, soutenu par des financements innovants et un environnement éducatif adapté, permettra de former une génération capable de relever certains des défis du pays sur le long terme. C'est par la concertation et l'engagement que la jeunesse haïtienne pourra devenir un acteur central dans la construction d'une Haïti résiliente.

## Bibliographie

- Armagnague-Roucher, M. (2018). Le rôle des « jeunes des rues » au Cap-Haïtien. *Revue internationale des études du développement*, N° 234(2), 77-98.  
<https://doi.org/10.3917/ried.234.0077>
- Audebert, C. (2015). La diaspora haïtienne : Territoires migratoires et réseaux. Presses universitaires de Rennes. <https://doi.org/10.4000/books.pur.26969>
- Billy, R., Jean Jacques, R., & Derivois, D. (2015). Rage narcissique et réussite scolaire chez des adolescents haïtiens issus des milieux sociaux défavorisés à Port-au-Prince. *Phronesis*, 4(3), 2–10.
- Creswell, J. W., & Creswell, J. D. (2017). *Research design: Qualitative, quantitative, and mixed methods approaches*. Sage publications.
- Édouard, R. (2013). *Violences et ordre social en Haïti : essai sur le vivre-ensemble dans une société postcoloniale*. PUQ.
- Engler et Fenton (2005). *Canada in Haiti : Waging War on the Poor Majority*
- François, P. E. (2009). *Système éducatif et Abandon social en Haïti. Cas des enfants et des jeunes de la rue* (Doctoral dissertation, Thèse en sciences de l'éducation, Paris, Université de Paris 10 Nanterre).
- Galland, O. (2022). *Sociologie de la jeunesse* (7e éd). Armand Colin.
- Gedro, D. M., Hartman, D. B., & Suárez, L. (2021). Impact of Poverty on Quality of Education in Haiti. *Journal of Education*, 4(7), 1–9.  
<https://doi.org/10.53819/810181025019>
- Hazan, M., Novella, R., et Zanuso, C. (2018). [Aspirations, attentes et réalités de la jeunesse dans un État fragile : le cas haïtien](#). Éditions AFD.
- Higate, P. & Henry, M. (2017). *Insecure Spaces : Peacekeeping in Liberia, Kosovo and Haiti*. Zed Books.
- Honwana, A. (2012). *The Time of Youth: Work, Social Change, and Politics in Africa*. Boulder, USA : Lynne Rienner Publishers. <https://doi.org/10.1515/9781565494732>
- Hurbon, L. (2004). *Religions et lien social : l'Église et l'État moderne en Haïti*. Cerf.
- Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). (2018). *Enquête sur les conditions de vie des ménages après le séisme (ECVMAS)*.

Kivland, C. (2013). *Street Sovereigns: Young Men and the Makeshift State in Urban Haiti*. Cornell University Press

Levin, A. S. (1995). Civil Society and Democratization in Haiti. *Emory International Law Review*, 9(2), 389–458

Ministère de la Jeunesse, des sports et de l'Action civique, (2010), *Politique nationale de jeunesse*. Document de travail. 40 pages.

Paillé, P., & Mucchielli, A. (2021). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (Cinquième édition). Armand Colin.

Renaud, L. (2020). Modélisation du processus de la recherche participative. *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, (30), 89-104.

Tufekci, Z. (2017). *Twitter and tear gas : the power and fragility of networked protest*. Yale University Press.

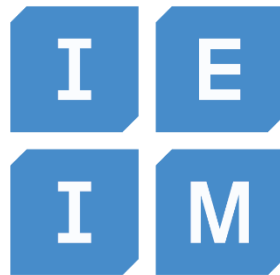
Smith, J. M. (2001). *When the Hands are Many: Community Organization and Social Change in Haiti*. Cornell University Press.

Zanuso, C., Roubaud, F. et Torelli, C. (2014). Le marché du travail en Haïti après le séisme : quelle place pour les jeunes ? *Autrepart*, N° 71(3), 135-156.  
<https://doi.org/10.3917/autr.071.0135>.

Zéphirin, R. (2008). L'émigration-rémigration des Haïtiens dans l'espace interaméricain comme fin du modèle sociétal du « pays en dehors » *Repenser le développement*. *Migrations Société*, N° 117-118(3), 11-24. <https://doi.org/10.3917/migra.117.0011>

Institut d'études internationales de Montréal  
Université du Québec à Montréal  
400, rue Sainte-Catherine Est  
Bureau A-1540, Pavillon Hubert-Aquin  
Montréal (Québec) H2L 3C5  
514 987-3667  
[ieim@uqam.ca](mailto:ieim@uqam.ca)  
[www.ieim.uqam.ca](http://www.ieim.uqam.ca)

UQÀM



**Institut d'études  
internationales  
de Montréal**